



First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Finance

Chairman:
The Honourable LOWELL MURRAY, P.C.

Tuesday, September 25, 2001

Issue No. 19

Third meeting on:
The role of government in the financing
of deferred maintenance costs in Canada's
post-secondary institutions

WITNESSES:
(See back cover)

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Finances nationales

Président:
L'honorable LOWELL MURRAY, c.p.

Le mardi 25 septembre 2001

Fascicule n° 19

Troisième réunion concernant:
Le rôle du gouvernement vis-à-vis du financement des
frais d'entretien différé dans les établissements
d'enseignement postsecondaire au Canada

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Lowell Murray, P.C., *Chairman*

The Honourable Isobel Finnerty, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bolduc	* Lynch-Staunton
* Carstairs, P.C.	(or Kinsella)
(or Robichaud, P.C.)	Mahovlich
Cools	Stratton
Doody	Tunney
Ferretti Barth	Wiebe
Kinsella	

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Finnerty substituted for that of the Honourable Moore (*September 21, 2001*).

The name of the Honourable Senator Wiebe substituted for that of the Honourable Senator Banks (*September 25, 2001*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable Lowell Murray, c.p.

Vice-présidente: L'honorable Isobel Finnerty

et

Les honorables sénateurs:

Bolduc	* Lynch-Staunton
* Carstairs, c.p.	(ou Kinsella)
(ou Robichaud, c.p.)	Mahovlich
Cools	Stratton
Doody	Tunney
Ferretti Barth	Wiebe
Kinsella	

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Finnerty substitué à celui de l'honorable sénateur Moore (*le 21 septembre 2001*).

Le nom de l'honorable sénateur Wiebe substitué à celui de l'honorable sénateur Banks (*le 25 septembre 2001*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, September 25, 2001

(22)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:34 a.m., this day, in Room 705, Victoria Building, the Chairman, the Honourable Senator Murray, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bolduc, Cools, Finnerty, Ferretti Barth, Murray, P.C., Tunney, Wiebe (7).

Other senator present: The Honourable Senator Moore (1).

In attendance: Mr. Guy Beaumier, Research Officer, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

WITNESS:

From the Canadian Association of University Business Officers:

Tony Whitworth, Vice-President, Finance & Resources
University of Saskatchewan;

Duncan Watt, Vice-President, Finance & Administration
Carleton University;

Maurice Cohen, Former Executive Director.

From the Association of Universities and Colleges of Canada:

Robert Giroux, President;

Robert Best, Vice-President, National and International
Relations Branch.

From the Canada Mortgage and Housing Corporation:

David Cluff, Director, Strategic Policy and Planning.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on June 13, 2001, the committee continued its examination of the role of government in the financing of deferred maintenance costs in Canada's post-secondary institutions.

Mr. Watt and Mr. Giroux each made an opening statement and, with Mr. Whitworth, Mr. Cohen and Mr. Best, answered questions from members of the committee.

Mr. Cluff made an opening statement and answered questions from members of the committee.

At 11:22 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair

ATTEST:

Le greffier du comité,

Tōnu Onu

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, Le mardi 25 septembre 2001

(22)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 34, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur Murray, c.p., (président).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Bolduc, Cools, Finnerty, Ferretti Barth, Murray, c.p., Tunney, Wiebe (7).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Moore (1).

Également présent: M. Guy Beaumier, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Des sténographes officiels du Sénat.

TÉMOINS:

De l'Association canadienne du personnel administratif universitaire:

Tony Whitworth, vice-président, Ressources et finances,
Université de la Saskatchewan;

Duncun Watt, vice-président, Administration et finances,
Université Carleton;

Maurice Cohen, ancien directeur exécutif.

De l'Association des universités et collèges du Canada:

M. Robert Giroux, président;

M. Robert Best, vice-président, Direction des relations nationales et internationales.

De la Société canadienne d'hypothèques et de logement:

M. David Cluff, directeur, Planification et politiques stratégiques.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 13 juin 2001, le comité poursuit son étude du rôle du gouvernement vis-à-vis du financement des frais d'entretien différé dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada.

M. Watt et M. Giroux font à tour de rôle une déclaration et, avec l'aide de M. Whitworth, M. Cohen et M. Best, répondent aux questions des membres du comité.

M. Cluff fait une déclaration et répond aux questions des membres du comité.

À 11 h 22, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, September 25, 2001

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:34 a.m. to examine the role of government in the financing of deferred maintenance costs in Canada's post-secondary institutions.

Senator Lowell Murray (Chairman) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, this is our third meeting on the role of government in the financing of deferred maintenance costs in Canada's post-secondary institutions. We are pleased to have with us this morning representatives of the Canadian Association of University Business Officers and the Association of Universities and Colleges of Canada. Later we will have the director of Strategic Policy and Planning from Canada Mortgage and Housing Corporation.

For the present, let me introduce the witnesses at the table from the Canadian Association of University Business Officers: Tony Whitworth, Duncan Watt, and Maurice Cohen. From the Association of Universities and Colleges of Canada, we welcome Robert Giroux — and Mr. Giroux will be well known to some of you as a former senior public servant, deputy minister of various things around here a while back — and Robert Best.

We have two brief opening statements, one from the CAUBO. Mr. Whitworth, will you be making that statement?

Mr. Tony Whitworth, Vice-President, Finance & Resources, University of Saskatchewan: Duncan Watt, who was chair of the steering committee, will make the report on behalf of CAUBO.

Mr. Duncan Watt, Vice-President, Finance & Administration, Carleton University: Canadian universities have been under tremendous financial pressures through most of the 1990s. Universities have had to meet greater expectations with fewer resources. One of the consequences of this situation in the past several years is a steady deterioration in the physical infrastructure on our university campuses. To better understand this issue, the Canadian Association of University Business Officers, CAUBO, commissioned a Canada-wide survey to determine the extent of the problems facing universities in regard to their physical infrastructure.

“A Point of No Return: The Urgent Need for Infrastructure Renewal At Canadian Universities” was released in April 2000. It confirms there is an urgent need for major reinvestment in the physical plant and infrastructure of our universities. I know that you are all familiar with the report. However, I would like to summarize the findings as they relate to the extent of the problem.

The report shows the total amount of accumulated deferred maintenance — a term that refers to the backlog of all maintenance needs that have gone unfounded — was \$3.6 billion.

TÉMOIGNAGE

OTTAWA, le mardi 25 septembre 2001

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd’hui à 9 h 34 afin d'examiner le rôle du gouvernement vis-à-vis du financement des frais d'entretien différé dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada.

Le sénateur Lowell Murray (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Honorables sénateurs, ceci est notre troisième réunion sur le rôle du gouvernement vis-à-vis du financement des frais d'entretien différé dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada. Nous avons le plaisir ce matin d'accueillir des représentants de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire et de l'Association des universités et collèges du Canada. Plus tard, nous entendrons le témoignage du directeur de la planification et des politiques stratégiques de la Société canadienne d'hypothèque et de logement.

Permettez-moi maintenant de vous présenter les témoins de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire, Tony Whitworth, Duncan Watt et Maurice Cohen. De l'Association des universités et collèges du Canada, nous accueillons Robert Giroux — certains d'entre nous le connaissent très bien puisqu'il a été cadre supérieur de la fonction publique il y a quelque temps, sous-ministre de divers portefeuilles — et Robert Best.

Nous avons deux brèves introductions, dont la première de l'ACPAU. Monsieur Whitworth, voulez-vous prendre la parole?

M. Tony Whitworth, vice-président, Ressources et finances, Université de la Saskatchewan: Duncan Watt, qui était le président du comité de direction, présentera le rapport au nom de l'ACPAU.

M. Duncan Watt, vice-président, Administration et finances, Université Carleton: Les universités canadiennes ont fait face à de sérieuses difficultés financières tout au long des années 90. Elles ont dû répondre à des exigences de plus en plus grandes avec des ressources amoindries. L'une des conséquences de cette situation est la lente érosion des infrastructures physiques sur les campus universitaires. Afin de mieux comprendre ce phénomène, l'Association du personnel administratif universitaire, l'ACPAU, a entrepris une enquête à l'échelle nationale sur l'étendue des problèmes auxquels les universités faisaient face en matière d'infrastructure physique.

«Point de non-retour — le besoin urgent de renouvellement des infrastructures des universités canadiennes» a été publié en avril 2000. L'étude confirme qu'il existe un besoin urgent d'investir de nouveau de fortes sommes dans les infrastructures de nos universités. Je sais que vous connaissez ce rapport mais je me permets d'en résumer ici les résultats, puisqu'ils donnent une mesure de l'étendue du problème.

Le rapport démontre que l'entretien différé (c'est-à-dire les travaux d'entretien nécessaires qui ont été reportés faute de financement) atteint 3,6 milliards de dollars. Autrement dit, le

Put another way, the amount of deferred maintenance costs for every full-time equivalent university student came to more than \$5,500. Or consider that for every square metre of university building space in Canada, the total cost of deferred maintenance was \$214.

These are staggering numbers that should sound an alarm bell for every Canadian. However, the report suggests that they are conservative estimates that probably underestimate the problem. This has been confirmed by a recent Ontario study.

The 18 Ontario universities have initiated a Facility Condition Assessment program, which requires each university to undertake a comprehensive facility audit of their physical infrastructure. The first report from this program, prepared in July of this summer, concludes that the condition of the physical infrastructure in Ontario universities is much worse than the values in "A Point of no Return."

The estimated accumulated deferred maintenance of all Ontario universities as of March 31, 2001, is \$1.74 billion versus the \$1.05 billion stated in "A Point of No Return." The facilities condition index for all Ontario universities is 0.13, which is considered an unacceptable condition, versus 0.09, which is considered a fair to poor condition in "A Point of No Return."

In conclusion, we would like to reiterate a statement that we made at the press conference releasing "A Point of No Return." These surveys confirm our worst fears on the state of Canadian university campuses. University facilities have deteriorated to the point where the capability of the physical infrastructure to support the academic mission and core functions of learning and research is threatened.

On behalf of CAUBO, I would like to thank the Standing Senate Committee on National Finance for giving us the opportunity to discuss this important issue.

Mr. Robert Giroux, President, Association of Universities and Colleges of Canada: Honourable senators, on behalf of Canada's universities and degree-granting colleges, I want to commend you for undertaking this study of accumulated deferred maintenance on Canadian university campuses. We have all been preoccupied in recent days with the horrific events in the United States and their aftermath. These events will undoubtedly continue to occupy the attention of policy-makers in this country in the weeks to come. However, it is also important that we continue to accord a high priority to domestic, economic and policy requirements and continue in the direction of strategic investments in education and innovation. We truly appreciate your proceeding with these hearings on this important issue at this time.

Mr. Chairman, I was at a meeting of the Association of Atlantic Universities presidents. They have asked me to convey to you their deep appreciation for your study on deferred maintenance.

coût de l'entretien différé pour chaque étudiant équivalent temps plein dépasse les 5 500 \$. Ou encore, ce même coût par mètre carré d'espace universitaire au Canada s'élève à 214 \$.

Ces chiffres devraient sonner l'alarme; pis encore, le rapport suggère qu'il s'agit là d'évaluations très conservatrices, qui sous-estiment le problème, ce qu'est d'ailleurs venue confirmer une récente étude effectuée en Ontario.

Les 18 universités ontariennes ont lancé un programme d'évaluation de l'état des installations, dans le cadre duquel chaque université doit entreprendre une vérification exhaustive de l'état de son infrastructure physique. Le premier rapport publié par ce programme en juillet 2001 en arrive à la conclusion que l'infrastructure des universités ontariennes est en pire état que ne le laissait entendre «Point de non-retour».

L'entretien différé de toutes les universités ontariennes est évalué, au 31 mars 2001, à 1,74 milliard de dollars, comparativement à 1,05 milliard de dollar dans «Point de non-retour». L'indice d'état des installations de toutes les universités ontariennes atteint 0,13, ce qui est considéré inacceptable, tandis que «Point de non-retour» parvenait à 0,09, qui reflète un état de moyen à faible.

En terminant, nous aimerais reprendre un énoncé que nous avions fait lors de la conférence de presse du lancement «Point de non-retour». Ces enquêtes viennent confirmer ce dont nous nous doutions depuis un moment déjà. Les installations universitaires se sont détériorées à un point tel qu'elles ne peuvent plus soutenir adéquatement la mission académique et les fonctions essentielles d'enseignement et de recherche.

De la part de l'ACPAU, j'aimerais remercier le Comité sénatorial permanent des finances nationales de nous avoir donné l'occasion de discuter de cette question importante.

M. Robert Giroux, président, Association des universités et collèges du Canada: Honorables sénateurs, au nom des universités et collèges universitaires du Canada, je tiens à vous féliciter d'avoir entrepris cette étude sur l'entretien différé accumulé sur les campus universitaires du Canada. Ces derniers jours, nous avons tous été très préoccupés par les tragiques événements survenus aux États-Unis et par leurs répercussions. Ces développements monopoliseront indubitablement l'attention des décideurs du pays pendant encore quelques semaines, mais il est aussi important de continuer à donner la priorité aux besoins nationaux, économiques et politiques tout en poursuivant dans la foulée des investissements stratégiques en éducation et en innovation qui ont été faits jusqu'à présent. Nous apprécions sincèrement que vous teniez en ce moment ces audiences sur cette question importante.

Monsieur le président, j'étais à l'assemblée de l'Association des universités de l'Atlantique. Ils m'ont demandé de vous transmettre leur profonde appréciation pour l'étude que vous effectuez sur l'entretien différé.

[Translation]

Canada's universities make an important contribution to the economic, social and intellectual life of our country. Universities are the economic and social anchor of many of the communities in which they are situated.

University graduates contribute to Canada's wealth well beyond the public investment in their education. Canada relies heavily on universities for innovation and research and development. We are proud of the contributions our member institutions make to Canadian society, and eager to build on those efforts.

The federal government has made innovation a key part of its agenda. Its goal is to place Canada within the top five countries in the world, in terms of research and development, within a decade. This is a worthy goal, and this country's universities are anxious to play their part. Achieving the government's objective will require significant public investment in university research. The federal government has already undertaken some very important initiatives in this area over the past four years, and has acknowledged that more such investment will be required, including support for the indirect costs of research.

[English]

Mr. Chairman, it is important to emphasize here that the need to meet increasing expectations with regard to the university research effort is not the only major challenge facing our institutions over the decade to come. The government also recognizes the importance of skills and learning to Canada's future.

We expect enrollment at Canadian universities to increase by some 25 per cent over the next decade. If we wish to achieve even higher participation rates, that figure will be higher. Over the same period, universities need to recruit 30,000 new faculty members in response to retirements, turnover and the expanding student population.

Attracting and retaining large numbers of faculty members in a competitive international academic labour market will require, among other things, healthy, well-maintained campuses. Accommodating large numbers of new students and assuring them a quality educational experience will similarly require healthy, well-maintained campuses including, in many instances, significant amounts of new space.

Universities face these challenges at a time when public support for Canadian universities measured in real per-student terms remains significantly below levels recorded a decade ago.

During the 1990s, universities, like other public sector institutions, had to tighten their belts severely. As senators are well aware, reductions in federal and provincial budgets left institutions with no choice but to focus spending on their core functions. As a result, in an effort to continue providing a

[Français]

Les universités canadiennes apportent une importante contribution à la vie économique, sociale et intellectuelle de notre pays. Elles constituent le point d'ancrage économique et social des collectivités dans lesquelles elles se trouvent.

Les diplômés universitaires apportent au pays des bienfaits économiques qui dépassent de loin l'investissement public dans leur éducation. Le Canada compte beaucoup sur ces universités pour progresser dans les domaines de l'innovation et de la recherche et développement. Nous sommes fiers des contributions que nos établissements membres apportent à la société canadienne et bien prêts à faire fructifier ces efforts.

Le gouvernement fédéral a fait de l'innovation un point dominant de son programme. Son objectif est de placer le Canada parmi les cinq premiers pays au monde en matière de recherche et développement d'ici dix ans. Voilà un but noble auquel les universités du pays attendent avec impatience de contribuer. Pour atteindre l'objectif du gouvernement, il faudrait effectuer des investissements publics substantiels dans la recherche universitaire. Le gouvernement fédéral a déjà entrepris des initiatives très importantes à cet égard au cours des quatre dernières années et a convenu que d'autres investissements s'imposeront, y compris le financement des frais indirects de la recherche.

[Traduction]

Monsieur le président, il importe de souligner ici que le fait que de répondre aux attentes croissantes en matière de recherche universitaire n'est pas le seul défi important que nos établissements devront relever ces 10 prochaines années. Le gouvernement reconnaît l'importance des compétences et de l'apprentissage pour l'avenir du pays.

Nous prévoyons que les inscriptions augmenteront d'environ 25 p. 100 dans les universités canadiennes dans la prochaine décennie. Si nous voulons accroître encore plus les taux de participation, ce chiffre devra être encore plus élevé. Au cours de la même période, les universités devront 30 000 nouveaux professeurs pour faire face aux départs à la retraite, au roulement de personnel et à l'augmentation de la population étudiante.

Pour attirer et retenir un grand nombre de professeurs, dans un marché universitaire mondial concurrentiel, il faudra, entre autres, leur offrir des campus sains et bien tenus. De même, pour pouvoir recevoir un grand nombre de nouveaux étudiants et leur faire vivre une expérience éducative de qualité, il faudra leur offrir à eux aussi des campus sains et bien entretenus, y compris, bien souvent, une quantité importante de nouveaux locaux.

Les universités canadiennes sont confrontées à ces défis à une époque où le financement public dont elles disposent, mesuré en termes réels par étudiant, demeure bien en deçà des niveaux enregistrés il y a 10 ans.

Pendant les années 90, à l'instar d'autres établissements du secteur public, les universités ont dû se serrer fortement la ceinture. Les sénateurs le savent, les réductions budgétaires imposées par les gouvernements fédéral et provinciaux ont obligé les établissements à concentrer leurs dépenses sur leurs fonctions

high-quality education to as many young people as possible, most universities reduced their expenditures or did not invest in preventive maintenance.

Research funding was also a factor since the federal government had not reimbursed universities for the indirect costs of federally sponsored research. Faced with increasing enrollment and declining public funding, universities in general chose to focus on students instead of buildings. Consequently, universities maintained a high level of accessibility but not without costs. These included reductions in the number of faculty at Canadian universities, increasing class sizes and the accumulated deferred maintenance problem that my colleagues from CAUBO have documented and described to you this morning.

Universities are not alone in facing this challenge. As you know, federal departments and agencies had to make similar tough choices during the 1990s. Deferral of maintenance and repairs during that decade has left the federal Crown in a situation where up to 25 per cent of its office inventory will require top-to-bottom renovations over the next 10 years.

As a number of senators pointed out during the debate last spring, addressing university accumulated deferred maintenance will require a national effort. Addressing the problem is essential if our campuses are to be important players in the federal government's innovation agenda. Dealing with accumulated deferred maintenance will help strengthen the foundation upon which our contributions to this agenda are based.

While the figures associated with deferred maintenance look imposing, they pale in comparison to the cost of doing nothing. As outlined in our proposal, there is an opportunity for the federal government to make a one-time financial commitment that will reap benefits for years to come. We propose a \$3 billion initiative. Ideally, the federal contribution would represent the lion's share of necessary resources, but we recognize that that may not be possible.

[Translation]

For discussion purposes, our document proposes that a 40 per cent federal contribution would be matched by provincial governments, with universities contributing the remainder. The allocation of federal funds by province could be done by taking into account both provincial population and each province's share of the full-time equivalent university student population. An agreement between the federal government and the provinces would outline the parameters for project criteria and communications efforts. The funds would be restricted to addressing accumulated deferred maintenance of core educational and general facilities, as well as site infrastructure and utilities, and would not include ancillary facilities such as parking garages.

fondamentales. Ainsi, soucieuses de continuer à offrir un enseignement de haute qualité au plus grand nombre de jeunes possible, la plupart des universités ont réduit leurs dépenses et ont choisi de ne pas investir dans l'entretien préventif.

Le financement de la recherche s'est avéré un autre facteur important parce que le gouvernement fédéral n'a pas assumé le coût des frais indirects des travaux de recherche qu'il finance. Confrontés à des hausses d'inscription et au déclin du financement public, les universités ont en général choisi de concentrer leurs ressources sur les étudiants plutôt que sur les édifices. En conséquence, les universités canadiennes ont préservé un haut niveau d'accessibilité, mais au prix de sacrifices. Elles ont dû opter pour la réduction du nombre de professeurs, l'augmentation du nombre d'étudiants par classe et l'accumulation de l'entretien différé, une réalité que mes collègues de l'ACPAU ont documentée et vous ont exposé ce matin.

Les universités ne sont pas seules à affronter ce défi. Comme vous le savez, les ministères et organismes fédéraux ont dû prendre de pareilles décisions difficiles pendant les années 90. Le report de l'entretien et des réparations durant cette décennie a laissé la Couronne fédérale dans une situation où près du quart de ses bureaux devront être complètement rénovés d'ici une dizaine d'années.

Comme certains sénateurs l'ont souligné au cours du débat au printemps dernier, le règlement de l'entretien différé accumulé exigea un effort national. Il est vital de trouver une solution au problème si nos campus doivent jouer un rôle important dans la réalisation du programme d'innovation du gouvernement fédéral. Les mesures prises à l'égard de l'entretien différé accumulé aideront à solidifier les assises sur lesquelles reposent nos contributions à ce programme.

Même si les chiffres concernant l'entretien différé accumulé semblent impressionnantes, ce n'est rien en rapport à ce qu'il en coûtera si on ne fait rien. Comme nous l'avons indiqué dans notre proposition, le gouvernement fédéral a une occasion de prendre un engagement financier unique qui rapportera des dividendes pendant de nombreuses années. Nous proposons une initiative de trois milliards de dollars. Idéalement, la contribution fédérale représenterait la part du lion des ressources nécessaires, mais nous reconnaissons que ce n'est peut-être pas possible.

[Français]

Comme base de discussion, notre document propose que les gouvernements provinciaux versent l'équivalent de la contribution de 40 p. 100 du gouvernement fédéral et que les universités assurent le reste. L'allocation des fonds fédéraux par province pourrait être établie en fonction d'une combinaison entre la population provinciale et l'apport provincial de la population d'étudiants universitaires équivalent temps plein. Une entente entre le gouvernement fédéral et les provinces énoncerait les paramètres des critères d'acceptation des projets ainsi que des activités de communication. Les fonds serviraient uniquement à régler l'entretien différé accumulé des installations fondamentales d'éducation et générales ainsi que de l'infrastructure des sites et des commodités. Les installations auxiliaires comme les stationnements seraient exclues.

An initiative of this scope would not address all of the deferred maintenance projects, but it would allow universities to complete the more urgent projects as well as the bulk of the remaining work. It would also allow universities, with the legacy of the 1990s addressed, to focus on the future. None of us wants to see this situation recur and we are eager to work with government to ensure that universities have the flexibility to dedicate adequate resources to future preventive maintenance. This means improved core funding by the provinces and the establishment of dedicated funds, tax and other incentives to donors to encourage the growth of other revenue streams, or other measures.

I realize the events of the last two weeks have put into question the federal government's flexibility to fund new initiatives. Nevertheless, we appreciate the fact that the Prime Minister, the Minister of Finance and the Government House Leader have all stated in recent days that the federal government intends to move forward on the priorities outlined in January's Speech from the Throne.

Healthy university campuses are essential if we are to improve both Canada's innovation record and the skills and learning of Canadians. Assuming the availability of one-time money in the current fiscal year, the federal government has an opportunity to provide important leadership in addressing the accumulated deferred maintenance problem. We believe that our proposal represents a realistic and do-able approach to the challenge. We welcome your questions, and look forward to your report and recommendations next month.

[English]

The Chairman: Honourable senators, we have a specific and detailed proposal before us now from the AUCC. I presume that it is supported by the Canadian Association of University Business Officers. This study was undertaken at the initiative of Senator Moore. I will ask him to begin questioning, followed by Senator Bolduc.

Senator Moore: I thank the witnesses for coming and for their submissions.

The brief that we received from AUCC, in addition to your remarks, Mr. Giroux, indicate that the figure for deferred maintenance may be higher than the point-of-no-return figure of \$3.6 billion which was an extrapolation of the responses said to be received from 91.5 per cent of the total enrollment at Canadian universities.

In view of the Ontario experience, which has now commenced an assessment of its accumulated deferred maintenance needs — now identified at \$1.74 billion versus the original \$1.6 billion — have you looked across the nation to see what the figure is? If it is not \$3.6 billion, what is it now? Were there any situations where the amount might have been less?

Une initiative de cette envergure ne réglerait pas tous les problèmes d'entretien différé accumulé mais elle permettrait aux universités d'effectuer les travaux les plus urgents et le gros des travaux restants. Elle permettrait aussi aux universités, après avoir réglé les problèmes hérités des années 1990, de se concentrer sur l'avenir. Aucun de nous ne souhaite que cette situation se reproduise. Nous sommes bien prêts à travailler avec les gouvernements pour s'assurer que les universités ont la marge de manœuvre voulue pour consacrer dorénavant les ressources appropriées à l'entretien préventif. Cette démarche pourrait exiger du financement de base accrû de la part des provinces, l'établissement de fonds spéciaux, des incitatifs fiscaux et autres pour les bailleurs de fonds afin d'encourager l'expansion des sources de revenus et d'autres mesures.

Les événements des deux dernières semaines remettent en question la souplesse du gouvernement fédéral pour ce qui est du financement de nouvelles initiatives. Néanmoins, nous apprécions le fait que le premier ministre, le ministre des Finances et le Président de la Chambre des communes ont tous déclaré récemment que le gouvernement fédéral a l'intention de donner suite aux priorités énoncées dans le discours du Trône du mois de janvier.

Il est essentiel d'avoir des campus universitaires sains si on veut améliorer l'innovation au Canada ainsi que les compétences et l'apprentissage des Canadiens. En présumant que le gouvernement fédéral dispose des fonds pour effectuer un versement unique au cours du présent exercice, nous croyons qu'il a l'occasion de faire preuve de leadership dans le règlement du problème de l'entretien différé accumulé. Nous estimons que notre proposition offre une approche réaliste et faisable de la question. Nous serons heureux des répondre à vos questions et attendrons votre rapport et vos recommandations le mois prochain.

[Traduction]

Le président: Honorables sénateurs, nous avons reçu une proposition spécifique et détaillée de l'AUCC. Je suppose que l'Association canadienne du personnel administratif universitaire l'appuie. Cette étude a été entreprise sur l'initiative du sénateur Moore. Je lui demanderai de poser la première question, puis ce sera au sénateur Bolduc.

Le sénateur Moore: Je remercie les témoins pour leur présentation.

D'après le mémoire que nous avons reçu de l'AUCC, et aussi selon vos observations, monsieur Giroux, le chiffre de l'entretien différé pourrait être supérieur à celui indiqué dans «Point de non-retour», soit 3,6 milliards de dollars, qui a été extrapolé à partir des réponses en principe reçues d'établissement qui représentent 91,5 p. 100 des inscriptions des universités canadiennes.

Étant donné l'expérience qu'a eue l'Ontario, qui a maintenant entrepris une évaluation de ses besoins accumulés d'entretien différé — qui se chiffrent maintenant à 1,74 milliards de dollars comparativement à l'évaluation régionale de 1,6 milliard de dollars — avez-vous examiné la situation de l'ensemble du pays pour voir quel est le chiffre total? Si ce n'est pas 3,6 milliards de dollars, qu'est-ce que c'est? Est-il possible que ce soit moins?

Mr. Whitworth: Senator, we have not as an association had time to revisit our original numbers. Given the information that has come out of a specific study in Ontario, the opportunity should be taken over the next year or so to revise the numbers that went into the original report.

We have no reason to believe that the proportionate change as between our survey and the more recent survey would not apply across the whole country. In other words, our number might need to be increased by about 50 per cent.

Senator Moore: In the association's report and in Mr. Giroux's remarks, the proposal that you have outlined and presented to us for consideration states that ancillary facilities such as parking garages would not be included. I understand that. Yet in section number 5 — "The Solution — A National Initiative" — proposes "... the replacement of core educational and general facilities, as well as site infrastructure and utilities. Ancillary facilities such as residences and parking structures would not be eligible."

Are you proposing that residences are not ancillary facilities to the operation of the university? Could you clarify that, please?

Mr. Giroux: We consider ancillary facilities such as residences and parking structures, as the kinds of facilities that are obviously very much necessary in a university environment. However, these are not what we would consider the core educational and general facilities such as the classrooms, the libraries, the laboratories and a number of these kinds of facilities. Residences and parking structures — and I will ask Mr. Watt or Mr. Whitworth to add to this — are being financed often to universities because they do generate a certain amount of revenue and they can be the subject of a different treatment. Whereas the core educational facilities are very much dependent on government operating grant funding and are not necessarily funded from a revenue production basis.

Do you wish to add something to that?

Mr. Watt: I can only add that for most universities, probably all, the ancillary facilities would be food service facilities, bookstores, computer stores, residences and parking facilities. That is the list. They are all supported from a fee structure and they need to be self-supporting based on those fees.

Senator Moore: Residences should be self-supporting. What about the accumulated deferred maintenance involved in fixing up those residences?

Mr. Whitworth: Likewise, we feel the focus of what we are presenting today is more on core academic requirements. There is a need, obviously, to fix up the residences and other facilities, but those facilities are self-financed. Inevitably, that might lead to an increase in residence fees and other fees. However, our focus today is addressing our concern about the core facilities.

M. Whitworth: Monsieur le sénateur, nous n'avons pas eu, à l'association, le temps de réviser nos chiffres initiaux. D'après les conclusions d'une étude spécifique menée en Ontario, il faudrait prendre la peine, d'ici environ un an, de revoir les chiffres qui figurent dans le rapport initial.

Nous n'avons aucune raison de croire que l'écart relatif entre les conclusions de notre étude et celles de l'étude menée plus récemment ne s'appliquerait pas à l'ensemble du pays. Autrement dit, nos chiffres pourraient bien devoir être augmentés de 50 p. 100.

Le sénateur Moore: Dans le rapport de l'association et d'après les observations de M. Giroux, la proposition que vous nous avez résumée et présenté aux fins d'examen indique que les infrastructures auxiliaires, comme les garages de stationnement, ne seraient pas comprises. Je peux le comprendre. Je peux le comprendre. Pourtant, la section 5 — «La solution — une initiative nationale» — propose le remplacement des installations éducatives et générales de base, ainsi que de l'infrastructure et des services. Les infrastructures auxiliaires, comme les résidences et les stationnements, ne seraient pas admissibles.

Voulez-vous dire par-là que les résidences ne sont pas des installations auxiliaires nécessaires au fonctionnement de l'université? Pouvez-vous clarifier ceci s'il vous plaît?

M. Giroux: Nous considérons les infrastructures auxiliaires, comme les résidences et les stationnements, comme le type d'installations qui sont, c'est évident, très nécessaires à l'environnement universitaire. Cependant, nous ne les considérons pas comme des installations éducatives et générales de base au même titre que les locaux de classe, les bibliothèques, les laboratoires et d'autres locaux du genre. Les résidences et les stationnements — je demanderais à M. Watt ou à M. Whitworth d'ajouter leurs observations à ce sujet — sont subventionnées, très souvent, pour les universités, parce qu'elles génèrent certaines recettes et qu'elles peuvent faire l'objet d'un traitement différent. Tandis que les installations éducatives de base sont fortement tributaires des subventions d'exploitation du gouvernement et ne sont pas nécessairement financées comme des biens productifs.

Voulez-vous ajouter quelque chose là-dessus?

M. Watt: Je ne peux qu'ajouter que pour la plupart des universités, probablement toutes, les installations auxiliaires seraient les installations d'alimentation, les librairies, les magasins d'informatique, les résidences et les stationnements. Voilà pour la liste. Elles sont toutes financées en fonction d'un barème des droits et doivent pouvoir être autonomes avec ce barème.

Le sénateur Moore: Les résidences devraient s'autofinancer. Quelle est la part de la réparation de ces résidences dans l'accumulation de l'entretien différé?

M. Whitworth: Nous voulons aussi mettre l'accent, dans ce que nous vous présentons aujourd'hui, sur les besoins académiques de base. Il faut aussi, c'est évident, réparer les résidences et d'autres installations, mais ces installations s'autofinancent. Inévitablement, cela pourrait entraîner une augmentation des frais de résidence et autres. Cependant, nous voulons surtout, aujourd'hui, parler de nos préoccupations au sujet des installations de base.

Senator Moore: I know from my own experience, Mr. Chairman, that parents are particularly concerned that their freshmen students are on campus, particularly in the first couple of years. There is a demand that exceeds the supply in that regard. I notice one of our witnesses in a previous hearing mentioned that the University of Toronto is increasing its residential capacity.

I do not know if I see residences in the same light as a food store or parking garage. Perhaps that is a matter of personal opinion. I believe they are an integral part of campus and university life.

[*Translation*]

Senator Bolduc: Since 1990 or 1992, the federal and provincial governments have cut transfer payments to the provinces. The war on deficits was especially hard fought in 1994 and 1997, so much so that the provinces and the federal government delayed awarding transfer payments to universities.

Some measure of prosperity has returned since 1995 and funds have begun to flow again. Governments have wrestled their deficits to the ground. In 1998 and 1999, they managed to get their heads back above water. Since then, they have recorded surpluses. The federal government has reinvested funds, not through the general transfer payment formula, but through special funds dedicated to innovation, to university chairs, and so forth. Every day, the Minister of Health distributes funds for health care to different regions of the country.

Therefore, some measure of prosperity has returned in 2000-2001. In 1999-2000, university revenues increased by \$15 billion, a 15 per cent jump over 1998-1999. I assume that a similar increase will be reported in 2000-2001. Money is being reinvested in the system.

The figures we have are based on trends observed from 1995 to 1999, but the situation is already starting to change. Government investment is on the rise.

However, there is no guarantee that governments will continue to record surpluses because the Minister of Finance is now telling us that this period of prosperity could be coming to an end. Consequently, if the government maintains its current level of spending, it will incur a deficit. On the public finances front, the federal and provincial governments must take into account the overall picture. There are health matters to consider, not merely university education. The needs are well known to everyone. Soon, DND will be requesting several billion in additional funding.

Recent events in the United States have created turmoil on both the political and economic fronts and disrupted all of the efforts already undertaken. Is it realistic to make a request of this nature, without first considering other ways of saving money?

In my opinion, students in Quebec do not pay their share. Ten years after they graduate, they are earning twice as much on average as other workers in society, whereas they cover only 10 per cent of the cost of their studies.

Le sénateur Moore: Je sais d'expérience, monsieur le président, que les parents tiennent particulièrement à ce que leurs enfants vivent sur le campus, surtout au début de leurs études universitaires. C'est là que la demande dépasse l'offre. J'ai remarqué que l'un de nos témoins, lors d'une audience précédente, a mentionné que l'Université de Toronto augmente sa capacité résidentielle.

Je ne sais pas s'il faut mettre les résidences sur le même pied que les magasins d'alimentation ou le stationnement. Peut-être est-ce une question d'opinion personnelle. Je pense qu'elles font partie intégrante du campus et de la vie à l'université.

[*Français*]

Le sénateur Bolduc: Depuis 1990 ou 1992, les gouvernements fédéraux et provinciaux ont réduit les budgets, entre autres, dans les transferts aux provinces. Cette guerre aux déficits a été particulièrement difficile en 1994 et 1997, de telle sorte qu'un décalage dans les versements aux universités provenant des provinces ou du gouvernement fédéral s'est produit.

Depuis 1995, la prospérité aidant, les fonds se sont mis à entrer. Les gouvernements ont vaincu leur déficit. En 1998 et 1999, ils ont réussi à se sortir la tête de l'eau. Depuis lors, ils ont des surpluses. Le gouvernement fédéral a réinjecté des fonds, non pas dans la formule du transfert général, mais par des fonds spéciaux à l'innovation, aux chaires des universités, et cetera. À tous les jours et partout au Canada, par exemple, le ministre de la Santé distribue des fonds pour la santé.

En 2000-2001, on est revenu à une certaine prospérité. En 1999-2000, la croissance des revenus des universités est de 15 milliards de dollars, une hausse de 15 p. 100 par rapport à 1998-1999. Je présume qu'en 2000-2001, ce sera du même ordre. On est en train de réinjecter de l'argent dans le système.

Les données qui nous ont été soumises sont fondées sur les statistiques des tendances de 1995 à 1999 sont déjà en train de changer. Les gouvernements investissent plus de fonds.

Si les surpluses se maintiennent, ce n'est pas certain, car le ministre des Finances nous dit qu'il est possible que ce ne soit plus la prospérité. Par conséquent, si le gouvernement continue de dépenser, il atteindra un déficit. Face à cette attitude générale, en terme global des finances publiques, les gouvernements fédéraux et provinciaux doivent tenir compte de l'ensemble, non seulement la formation universitaire mais aussi la santé. On connaît tous les besoins. Bientôt le ministère de la Défense fera ses demandes qui atteindront plusieurs milliards de dollars.

Tout ce travail entrepris récemment vient d'être ébranlé par les événements qui se sont produits aux États-Unis, tant au point de vue politique qu'économique. Est-ce réaliste de faire une demande comme celle que vous proposez et ce, sans considérer d'autres alternatives pour épargner des fonds?

Dans la province de Québec, à mon avis, les étudiants ne paient pas leur part. Dix ans après leur sortie des universités, ils font le double du salaire de la moyenne des gens de la société alors qu'ils payent 10 p. 100 des cours.

In Nova Scotia, students cover 25 per cent of the cost, whereas in Quebec, it is only 10 per cent or 11 per cent. I am saying that students do not pay their share. The unions complain and the government caves in every time. That has been the pattern of university funding in our province over the last decade.

The Government of Quebec, however, covers 65 per cent of the cost of education, as compared to Nova Scotia, which picks up 43 per cent of the tab. There are considerable differences from one province to the next. Montreal is home to four universities. Could they not agree on a strategy for saving money? Before asking for additional funds, could these four Montreal universities not try to coordinate their efforts, instead of developing four parallel programs in business administration or social work? Have you looked into this?

These are some of my concerns further to recent changes on the economic front and to university administration. The data has changed considerably.

Mr. Cohen: If we look at Quebec, recent investments in post-secondary education — funds have been committed over a period of several years and the final objective has not yet been reached — have merely restored funding to the level of the early 1990s. The situation has improved, but it is still not that rosy.

Senator Bolduc: Compared to the situation at Harvard University or the University of Chicago?

Mr. Cohen: No, compared to public universities in the United States. We cannot compare ourselves to Harvard and other such institutions. We were already lagging far behind them and we have merely returned to where we were in 1990. In the interim, between 1995 and 2000, the United States increased funding and grants to public universities by 35 per cent over five years. In Canada, the average increase in funding was less than 6 per cent.

Senator Bolduc: Not in the last two years?

Mr. Cohen: It depends on the provinces. The situation has improved in the last two years, but there is still considerable ground to be made up. From a rationalization standpoint, as the former vice-rector of a Montreal university, I am seeing a tremendous spirit of cooperation. I served on the Council of Universities which reviewed all programs and established guidelines. The geology program at Concordia University has been scrapped. All graduate and post-graduate programs are pooling their resources. Considerable progress has been made on this front.

In so far as infrastructure is concerned, the problem is far more complex, if not impossible, to resolve. If you have 1,000 students, that is 100 in each class, you need 10 classrooms. If these 10 classrooms are in need of repair, you have no choice but to do the work. We cannot rationalize on infrastructure. We can eliminate programs or save on the number of teachers by increasing the number of students per classroom. Universities have been doing this since 1980. Had we not taken these measures, we would not have made it through the 1990s.

En Nouvelle-Écosse, c'est 25 p. 100, au Québec, c'est 10 ou 11 p. 100. Je dis que les étudiants ne paient pas leur part. Les syndicats chialent et le gouvernement cède à chaque fois. Cela a été l'histoire du financement des universités dans notre province depuis 10 ans.

Par contre le gouvernement du Québec donne 65 p. 100 par rapport à la Nouvelle-Écosse, qui donne 43 p. 100. Il y a des écarts considérables. Il y a des manœuvres provinciales. Nous avons quatre universités à Montréal. Serait-il possible qu'elles s'entendent pour épargner de l'argent? Avant de demander des fonds additionnels, les quatre universités à Montréal ne pourraient-elles pas faire un effort de coordination pour ne pas développer quatre programmes parallèles en administration des affaires ou en travail social par exemple? Vous êtes vous penchés sur cette question?

Ce sont mes préoccupations compte tenu des récents changements économiques et de la gestion des universités.. Les données ont considérablement changé.

M. Cohen: Si on se réfère au Québec, les récents investissements en enseignement supérieur — ce sont encore des promesses, ils sont établis sur plusieurs années et nous ne sommes pas arrivés au but — ne ramènent le financement qu'à son stade du début de la décennie. Cela va mieux. Nous sommes de retour où nous étions et là où nous étions, ce n'était pas brillant.

Le sénateur Bolduc: En comparaison à l'Université Harvard ou à l'Université de Chicago?

M. Cohen: Non, en comparaison aux universités publiques des États-Unis. Nous ne pouvons pas nous comparer à Harvard et aux autres. Nous étions déjà loin, nous retournons où nous étions en 1990. Entre-temps, les États-Unis de 1995 à 2000, ont réinvesti des fonds et ont accordé des augmentations de subventions publiques à leurs universités de 35 p. 100, sur cinq ans. Alors qu'au Canada, nous avons reçu en moyenne moins de 6 p. 100.

Le sénateur Bolduc: Pas depuis deux ans?

M. Cohen: Cela dépend des provinces. Depuis deux ans cela va mieux, mais le rattrapage est encore à faire. Du point de vue de la rationalisation en tant qu'ancien vice-recteur d'une université à Montréal, il y a énormément de collaboration. J'ai siégé au Conseil des universités qui a revu tous les programmes et établi des barèmes. La géologie n'existe plus à l'Université Concordia. Tous les programmes de deuxième et troisième cycles mettent leurs ressources ensemble. Beaucoup a été fait de ce point de vue.

Du point de vue des édifices, c'est beaucoup plus difficile sinon impossible. Si on a 1 000 étudiants, donc 100 par classe, il faut 10 salles de cours. Si les 10 salles de cours ont besoin de réparation, nous devons le faire. Nous ne pouvons pas rationaliser les immeubles. Nous pouvons rationaliser des programmes ou économiser sur le nombre d'enseignants en augmentant le nombres d'élèves par cours. Cela se fait depuis 1980. Sans ces rationalisations, nous n'aurions jamais traversé la période des années 1990.

Mr. Giroux: You have raised a very important question. When you undertook your review of this matter, the events of the last two weeks had not yet transpired. The AUCC is well aware of the priorities that are likely to arise and of the extreme pressure that the government will face from DND and from national security, customs and immigration services. A lot of the work will be done behind the scene by CSIS officials. There will be a demand for additional resources.

If the economy does slow down, the government will need to make some strategic investments to counter the effects of this downturn. Recently, it set some very important guidelines by stressing that innovation, research and development enhance human resources and the skill levels of our secondary school, college and university graduates. Therefore, while we acknowledge the seriousness of the present situation, the government must not lose sight of the fact that in three or four months' time, after the situation has been assessed, it will need to decide what steps to take to keep the economy on track and assist its recovery.

Our proposal was premised on the assumption that the government will most likely record a surplus this year. The economic situation has not adversely affected this outlook thus far. The government was apparently poised to record a healthy surplus and the plan was to use these surplus funds to make an impact in other areas. You mentioned that universities were seeing an increase in their revenues. The Statistics Canada report on which your proposals are based refers to a 5 per cent increase over a five-year period, that is from 1994-1995 to 1999-2000. I am talking about increased government spending, with most of the funds coming from the federal government for research purposes.

The bulk of university revenues are derived from tuition fees which are up by 44 per cent, or by nearly \$1 billion. Universities have been able to secure significant funding from the private and corporate sectors, but often, the money is targeted for scholarships, chairs and so forth. Universities do not have the flexibility to use these funds as they wish. The need continues to be great and that is why we are presenting these proposals.

[English]

Mr. Whitworth: If I might add to the previous comments, the senator raised many interesting issues. The federal investments that have been made, the CFI, the research chairs, together with the increased enrollments that we have experienced over the last 10 years have all put an extra strain on what we are talking about today, which is the deferred maintenance of our core infrastructure.

The concern is that as we try to accommodate these increasing pressures, without that major investment, we will not have the facilities to deliver what we want to deliver, which is quality education to our undergraduates and top quality research opportunities for our researchers. All of these extra revenue areas

M. Giroux: Vous posez une question extrêmement importante. Lorsque vous avez commencé votre révision de toute cette question, nous n'avions pas vécu les événements des deux dernières semaines. La AUCC est sensible aux priorités et aux pressions très fortes que le gouvernement subira de la part des forces armées, de la sécurité nationale, des douanes, de l'immigration. Beaucoup de travail sera fait en coulisses, à l'arrière-plan, dans les services de renseignement. Cela demandera des ressources additionnelles.

Si on s'en va dans une période de ralentissement économique, les gouvernements devront faire des investissements stratégiques pour contrer cette courbe descendante. Le gouvernement a déjà donné une bonne ligne de conduite dernière en disant que l'innovation, la recherche, le développement favorisent les ressources humaines et la qualité de nos diplômés des écoles secondaires, des collèges et des universités. Dans ce contexte, nous disons que tout en reconnaissant la situation très sérieuse du moment, il ne faut pas que le gouvernement oublie qu'après trois ou quatre mois où on aura fait un diagnostic de la situation, il faudra décider ce que l'on fait pour maintenir l'économie et lui donner une chance de renouveau.

On a fait la proposition dans ce contexte en prenant en considération que le gouvernement aura probablement un surplus cette année. La conjoncture économique ne l'a pas affecté aussi négativement jusqu'à maintenant, déjà le gouvernement se dirigeait vers un surplus très intéressant. On dit vouloir utiliser ce surplus comme cela a déjà été fait avec d'autres fonds pour avoir un impact en ce sens. Vous avez mentionné la croissance des revenus des universités. Dans le rapport de Statistique Canada sur lequel vous vous fondez, vous avez reconnu que l'augmentation de 1994-1995 à 1999-2000 était de 5 p. 100, une période de cinq ans. Je parle de l'augmentation des gouvernements. Une grosse partie de ces augmentations proviennent du gouvernement fédéral pour la recherche.

La grosse partie des revenus des universités ont été effectués par l'entremise des frais de scolarité qui ont augmenté de presque un milliard de dollars, soit 44 p. 100. Les universités ont été capables de chercher beaucoup de financement du secteur privé et corporatif, mais souvent ce financement est ciblé à des bourses, à des chaires, et cetera. La souplesse des universités pour faire arriver ces choses n'est pas là. Il y a encore un grand besoin et c'est dans ce contexte que nous avons soumis cette proposition.

[Traduction]

M. Whitworth: Si je peux ajouter un mot aux observations de tout à l'heure, le sénateur a soulevé beaucoup de questions intéressantes. Les investissements du gouvernement fédéral, l'IÉI, les chaires de recherche, en plus de la hausse des inscriptions que nous avons observée depuis une dizaine d'années, ont contribué ensemble à accroître les pressions sur ce dont nous parlons aujourd'hui, soit l'entretien différé de l'infrastructure de base.

Le problème, c'est que tandis que nous essayons de composer avec ces pressions croissantes, sans cet important investissement, nous n'aurons pas les installations nécessaires pour faire ce que nous voulons faire, c'est-à-dire donner une instruction de qualité à nos étudiants de premier cycle et fournir des opportunités de

that have been mentioned and that you referred to are terrific. They only are supporting the direct cost of either teaching or research. Increasingly, we are concerned about the infrastructure. The deferred maintenance issues needed to be efficient in those particular activities.

[Translation]

Senator Ferretti Barth: I read the report of the Canadian Association of University Business Officers and I was struck by one observation. The Association claims that university infrastructures have deteriorated to the point where universities can no longer fulfil their academic mission and carry out core teaching and research functions.

Why is it that no one saw this coming? How could you let university institutions deteriorate to this point? In your presentation, you stressed that you need more funding to continue fulfilling your mission. Is that correct?

Deferred maintenance costs represent a total of \$3.6 billion. Do you have any idea of what the true cost would be to all Canadian universities?

In your opinion, would a national university infrastructure program meet all of your needs?

According to the Association of Universities and Colleges of Canada, the proposed initiative would cost \$3.6 billion. Air Canada is requesting a similar sum of money further to the tragic events of September 11. How can you convince the government of the urgency of the situation confronting universities and colleges?

[English]

Mr. Whitworth: We certainly did foresee the problem in the early 1990s. As was mentioned, all the universities across the country in the early to mid-1990s were facing a reduction in their real revenues. We had some difficult choices to make. We were faced with growth of student demand. The prevailing wisdom on many campuses was that the deferred maintenance problem could be addressed next year. Next year became the year after, such that the tremendous investment that has been made in universities across the country over the last 100 years is now at a point where, unless we take the issue seriously and make the reinvestment, we will not be able to fulfil the mandates that the honourable senator mentioned.

The scope of the problem does vary from university to university. Some universities have been able to invest more. Overall, there has been a general deficiency in what we have had to put in.

It is difficult to carry the day to invest \$3 million to replace a boiler that keeps the facility heated in winter, compared to putting extra faculty members in front of students in the classroom. What you do not see, you tend to put to one side. Many of our deferred maintenance problems are, to many, invisible in the sense that they are the basic infrastructure of the university.

recherche de qualité supérieure à nos chercheurs. Tous ces secteurs de revenus supplémentaires, dont il a été question et dont vous avez parlé, sont fantastiques. Ils ne soutiennent cependant que les coûts directs de l'enseignement et de la recherche. De plus en plus, nous nous inquiétons de l'infrastructure. Les mesures relatives à l'entretien différé devront être efficaces dans ces domaines particuliers.

[Français]

Le sénateur Ferretti Barth: J'ai lu les rapports de l'Association canadienne du personnel administratif. Une phrase m'a beaucoup frappée. Elle dit que les installations universitaires se sont détériorées à un point tel qu'elles ne peuvent plus soutenir adéquatement la mission académique et les fonctions essentielles d'enseignement et de recherche.

Comment se fait-il que vous n'avez pas prévu cette détérioration? Comment avez-vous pu laisser aller les institutions universitaires à un tel point? Dans votre exposé, vous venez nous dire qu'il vous faut davantage pour soutenir votre mission?

Pour l'ensemble des universités canadiennes, le coût de l'élimination des frais d'entretien différé s'élève à 3,6 milliards \$. Avez-vous une idée du montant réel pour toutes les universités?

Croyez-vous qu'un programme national d'infrastructures universitaires pourrait combler tous vos besoins?

Le coût de cette initiative nationale universitaire, selon l'Association des universités et des collèges du Canada, s'élève à 3,6 milliards \$. Air Canada réclame une somme semblable suite aux graves incidents du 11 septembre. Comment pensez-vous convaincre le gouvernement de l'urgence de la situation dans les universités et les collèges?

[Traduction]

M. Whitworth: Nous avons effectivement vu venir ce problème dès le début des années 90. Comme nous l'avons dit, toutes les universités du pays, au début ou milieu des années 90, ont connu une réduction de leurs revenus réels. Nous avons été forcés de faire des choix difficiles. Nous faisions face à la croissance de la demande. La sagesse voulait, sur de nombreux campus, que l'on espère résoudre le problème d'entretien différé l'année suivante. L'année suivante a été reportée à l'année d'après, à tel point que l'énorme investissement qui avait été fait dans les universités de tout le pays depuis une centaine d'années en est arrivé à un point où, à moins que nous prenions le problème au sérieux et que nous réinvestissions, nous ne pourrons pas nous acquitter des mandats dont a parlé l'honorable sénateur.

L'ampleur du problème varie d'une université à l'autre. Certaines universités ont pu investir plus. Dans l'ensemble, il y a eu une érosion générale des montants que nous avons pu investir.

Il est difficile de gagner la bataille entre investir trois millions de dollars pour remplacer une fournaise qui chauffe les installations pendant l'hiver et ajouter des enseignants dans les classes. Ce qu'on ne voit pas, on tend à l'ignorer. Une bonne part de nos problèmes d'entretien différé sont, pour beaucoup, invisibles dans le sens qu'ils touchent l'infrastructure de base de l'université.

To answer your question again, yes, we did foresee the situation. We had to make some difficult decisions. We did hope, having gone through that trough of decreased funding, that we would get to a point where real reinvestment could start to take place.

I believe your other question as whether the \$3.6 billion is a real number. We collected information on an institution-by-institution basis to come up with a number that is as accurate as we can gauge for all the universities across the country. It may be too low. At this point, we do not want to quibble about the accuracy. The \$3.6 billion amount is what we have identified as our urgent need.

Another point raised by the honourable senator is the federal-provincial cooperation in this matter. We do not expect the federal contribution to look after all of the problems. We look on this as a joint provincial-federal-university problem. We really want to instil an understanding of the problem and to make plans to address it.

There was a comparison with Air Canada. One can compare other requests for subsidies. Farmers in Saskatchewan, for example, have made a case for subsidies. We do not look on this as a subsidy. We look on this request as a reinvestment in order to help the universities fulfil their mandate to support the research and teaching agenda for the country.

Senator Finnerty: In view of the fact that we may be short of cash after the events of the last few weeks, has there been any thought of categorizing the most urgent needs apart from needs that can perhaps be put off for a little while? Has anyone done a study about which universities or colleges are in the worst shape?

Mr. Giroux: Our colleagues from CAUBO have indicated that needs do vary from university to university. Some universities are not necessarily in bad shape in terms of deferred maintenance, while others are facing some serious problems. The \$3.6 billion figure is, in our view, a very modest number. In other words, it is the minimum needed to tackle the situation across the country. Its application, however, will be uneven.

We are not requesting a program that would form part of the A-base of government expenditures, such as a five-year program with \$1.2 billion doled out at \$250 million per year. We felt it would be easier for the government to earmark a one-shot amount from current-year surpluses. We think the surpluses will still be there. The one-time amount could be put into a fund that could be allocated over a period of five years based on the federal-provincial agreements to be arrived at. In my view, this is possible. We do not yet know the state of our surplus, but signs are that the surplus will continue to be there.

Pour répondre à votre question encore une fois, oui, nous avons vu venir la situation. Nous avons dû prendre des décisions difficiles. Nous espérions, après avoir vu notre financement s'éroder, que le moment viendrait où un réinvestissement réel pourrait commencer.

Vous demandiez aussi, je crois, si ce chiffre de 3,6 milliards de dollars est réel. Nous avons recueilli les renseignements auprès de chaque institution pour en arriver à ce chiffre qui est exact si on peut en juger par toutes les universités du pays. Peut-être est-il trop faible. Pour l'instant, nous ne tenons pas à ergoter sur son exactitude. Le montant de 3,6 milliards de dollars est celui auquel nous sommes parvenus relativement à nos besoins les plus pressants.

Autre chose dont a parlé l'honorable sénateur, c'est la coopération fédérale-provinciale sur ce plan. Nous n'attendons pas de la contribution fédérale qu'elle règle tous nos problèmes. Pour nous, c'est un problème qui concerne les administrations provinciales, fédérale et universitaires. Nous tenons vraiment à faire comprendre la nature du problème et à dresser des plans pour le régler.

Une comparaison a été faite avec Air Canada. L'on peut en faire avec d'autres demandes de subventions. Les agriculteurs de la Saskatchewan, par exemple, ont demandé des subventions. Ce n'est pas, pour nous, une subvention. Nous considérons ceci comme une demande de réinvestissement pour aider les universités à s'acquitter de leur mandat, qui est de soutenir la recherche et le programme d'enseignement du pays.

Le sénateur Finnerty: À la lumière du fait que nous pourrions manquer de liquidités après les événements des quelques dernières semaines, a-t-il été envisagé de faire une classification des besoins les plus urgents et de ceux qui pourraient être reportés quelque temps? Est-ce que quelqu'un a fait une étude pour déterminer quelles universités ou collèges sont dans le pire état?

M. Giroux: Nos collègues de l'ACPAU ont indiqué que les besoins varient effectivement d'une université à l'autre. Certaines ne sont pas nécessairement en mauvais état sur le plan de l'entretien différé, tandis que d'autres ont vraiment de graves problèmes. Le montant de 3,6 milliards de dollars est, selon nous, très modeste. Autrement dit, c'est le minimum nécessaire pour tenter de redresser la situation dans le pays. Sa répartition, cependant, sera inégale.

Nous ne demandons pas un programme qui ferait partie du budget de services votés du gouvernement, comme un programme quinquennal de 1,2 milliard de dollars distribué au compte-gouttes à raison de 250 millions de dollars par année. Nous avons pensé qu'il serait plus facile pour le gouvernement d'assigner des fonds en une fois, à partir du surplus de l'année en cours. Nous pensons que ce surplus sera encore là. Ce paiement unique pourrait être versé dans un fonds qui pourrait être réparti sur une période de cinq ans, en fonction d'ententes fédérales-provinciales qui pourraient être conclues. À mon avis, c'est possible. Nous ne savons pas encore où en est notre surplus, mais tout indique qu'il continuera d'exister.

The previous senator asked how we compare this with respect to Air Canada and how do we hope to convince the federal government of this issue? We are talking about an investment in the future. There is no doubt that Air Canada has some severe needs. However, that is why we feel that a committee such as yours is so important because you could have an influence on the government by saying that this work needs to be done and by asking the government to look seriously at it.

We will make the same case in front of the House of Commons Finance Committee next week. We will do so in a number of other fora as well. We always cast this spending as an investment that is needed to meet Canada's objective to compete in the knowledge economy.

Senator Wiebe: Mr. Whitworth, you mentioned that this is a joint responsibility — federal, provincial and the universities. Last week, we heard a presentation from CIBC and the University of Toronto on their debenture issue. Are the universities looking at this as an avenue?

Could the universities in Saskatchewan have the asset base to float a debenture issue such as that? Is that one way in which your organization is addressing the universities' joint responsibility to find new funds — not only for capital but for the replacement of capital?

Mr. Whitworth: That is a good and timely question, Senator Wiebe. The University of Saskatchewan has had before our provincial government a proposal for the last three years to be able to go to the capital markets for debt financing. Our province felt that it was not timely to do that. Last week, I was again speaking with our provincial officials to see if the idea could be revisited. It is under discussion.

The focus, though, is more on using debenture issues or capital markets to finance those facilities that have a revenue stream. Reference was made earlier to the residences, the parking and the other ancillary issues. We think it is more likely that we could use that approach to finance those deficiencies than to finance core academic requirements.

You made reference to the University of Toronto's recent debenture issue. That was a very good issue. The interest rate was very good. I am not sure if it was Standard & Poor's or Moody's that did a credit rating assessment on that university. They got a double A-plus. We feel that double A-plus or double-A would at least apply to most universities across the country, as we are well managed and have a good asset base. Yet, even that issue of debenture at U of T could be sold because it focussed on revenue-generating activities such as residences.

I am sure that the capital markets would not provide the amount that we are looking for to invest in deferred maintenance. They may invest in new facilities, but deferred maintenance raises too

Le sénateur, tout à l'heure, a demandé comment nous pouvons comparer ceci avec Air Canada et comment nous pensons convaincre le gouvernement fédéral de nos besoins. Nous parlons d'un investissement dans l'avenir. Il ne fait pas de doute qu'Air Canada a d'importants besoins. Cependant, c'est pourquoi nous pensons qu'un comité comme le vôtre est si important, parce que vous pourriez influencer le gouvernement en lui disant l'urgence de ces travaux et en lui demandant de réfléchir sérieusement à la question.

Nous présenterons les mêmes arguments devant le Comité des finances de la Chambre des communes, la semaine prochaine. Nous le ferons encore sur d'autres tribunes. Nous présentons toujours cette dépense comme un investissement qui est nécessaire pour réaliser l'objectif du Canada d'être concurrentiel dans l'économie du savoir.

Le sénateur Wiebe: Monsieur Whitworth, vous avez dit que c'était une responsabilité conjointe — le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les universités. La semaine dernière, nous avons entendu un exposé de la CIBC et de l'Université de Toronto, au sujet de la debenture. Est-ce que les universités envisagent ceci comme une solution?

Les universités de la Saskatchewan pourraient-elles avoir assez d'actif pour envisager la possibilité d'une debenture comme celle-là? Est-ce l'une des solutions que votre organisation envisage pour faire face à la responsabilité collective des universités de trouver de nouveaux fonds — non seulement pour l'équipement, mais pour le remplacement de l'équipement?

M. Whitworth: C'est une bonne question qui tombe à pic, sénateur Wiebe. L'Université de la Saskatchewan a présenté une proposition à notre gouvernement provincial depuis trois ans, dans le but d'aller sur le marché des capitaux pour financer la dette. Notre gouvernement a jugé que ce n'était pas le moment de faire cela. La semaine dernière, je parlais encore avec nos représentants provinciaux pour voir si l'idée pourrait être ramenée sur le tapis. Ils en discutent.

L'idée, cependant, c'est plutôt d'utiliser la debenture ou les marchés des capitaux pour financer les installations qui font des recettes. Il a été question plus tôt des résidences, du stationnement et d'autres installations auxiliaires. Nous pensons qu'il serait plus facile d'appliquer cette approche au financement de ces installations plutôt qu'à celui des besoins académiques de base.

Vous avez parlé de l'Université de Toronto qui a récemment abordé la question de debenture. Elle a suscité beaucoup d'intérêt. Je ne sais plus si c'était Standard and Poor ou Moody qui a effectué une évaluation de la cote de solvabilité de l'université. Le résultat a été un double A-plus. Nous pensons que le double A-plus, ou du moins le double A pourrait à tout le moins s'appliquer à la plupart des universités du pays, puisqu'elles sont bien administrées et ont une bonne assiette d'immobilisations. Pourtant, même cet enjeu de la debenture à l'Université de Toronto pourrait être perdu parce qu'il est centré sur les activités rémunératrices, comme les résidences.

Je suis certain que les marchés financiers ne fourniraient pas le montant que nous cherchons à obtenir pour investir dans l'entretien différé. Ils investiraient peut-être dans de nouvelles

many questions for the private market to address, in my opinion. Thank you for the question.

Senator Wiebe: It is always great to hear that Saskatchewan, again, is amongst those that are forward-thinking. Unfortunately, the provincial government did not provide for that.

Is that the case with some of these initiatives in other provinces as well? With the exception of Ontario, are they being hindered by provincial legislation that does not allow them to do this?

Mr. Cohen: It varies from province to province as to who can actually issue bonds on behalf of the university — whether it is the university itself with the approval of the government, or whether the university can do it on its own, or whether the government actually issues the bond on behalf of universities, as happens in Quebec. It is the Minister of Finance in Quebec who issues bonds.

However, bonds are either general obligation bonds or revenue bonds. The only ones that have a chance of success are revenue bonds. They depend on guaranteeing the payment through revenue-specific facilities like ancillary services. That is why ancillary services may not be the highest priority for funding through government sources.

A general obligation bond issued on behalf of a university — be it by the government or the university itself — relies on the moral guarantee or the financial guarantee of the government. It is the equivalent of what we are asking in the long term. In other words, we can let governments issue bonds on behalf of a university for deferred maintenance, collect the \$3 billion and put it in what we propose. There is no difference.

There is a difference in issuing bonds and going to the capital market and finding other sources if they can actually be guaranteed in terms of revenues. That is not the case for deferred maintenance.

I do not know if I have answered clearly.

The Chairman: Mr. Whitworth, what model were you thinking of in Saskatchewan in terms of involvement of the provincial government with regard to the university, for the capital markets?

Mr. Whitworth: As I say, this was a discussion three years ago. We were prepared as a university, and working with the RBC at the time, to either go with a long-term loan from that bank or to issue our own bonds. We felt that by being able to issue University of Saskatchewan bonds of sufficient creditworthiness we would be able to have our own pension plans by our own bonds. At that time, the government expressed the concern that the indebtedness of the university would show on the provincial books.

installations, mais, à mon avis, l'entretien différé soulève, pour eux, trop de questions. Merci d'avoir abordé ce point.

Le sénateur Wiebe: Je suis content d'apprendre que la Saskatchewan se démarque, encore une fois, par son avant-gardisme. Malheureusement, le gouvernement provincial n'a pas retenu cette option.

Est-ce que certaines de ces initiatives subissent aussi le même sort dans d'autres provinces? Exception faite de l'Ontario, est-ce que les lois provinciales constituent un obstacle?

M. Cohen: Pour ce qui est de savoir qui peut émettre des obligations au nom de l'université, cela varie d'une province à l'autre. Est-ce l'université elle-même qui le fait avec le consentement du gouvernement ou de son propre chef, ou est-ce le gouvernement qui émet des obligations au nom des universités, comme c'est le cas au Québec? C'est le ministre des Finances qui, au Québec, émet des obligations.

Il faut préciser que les obligations se présentent sous forme d'emprunts de collectivité locale ou d'obligations-recettes. Les seules qui peuvent donner de bons résultats sont les obligations-recettes. Le paiement est garanti par le biais d'installations génératrices de recettes, comme les services auxiliaires. C'est d'ailleurs pour cette raison que les services auxiliaires ne constituent pas une priorité au chapitre du financement gouvernemental.

L'emprunt de collectivité locale effectué au nom d'une université — que ce soit par le gouvernement ou l'université elle-même — repose sur l'obligation morale ou le cautionnement financier du gouvernement. Il équivaut à ce que nous demandons à long terme. Autrement dit, nous pouvons laisser les gouvernements émettre des obligations au nom d'une université pour financer l'entretien différé, empêcher les trois milliards de dollars et les investir dans les projets que nous proposons. C'est du pareil au même.

Je tiens toutefois à préciser qu'il y a une différence entre émettre des obligations, faire appel aux marchés financiers et trouver de nouvelles sources de revenus qui peuvent être effectivement garanties. La situation est tout autre pour ce qui est de l'entretien différé.

Je ne sais pas si j'ai bien répondu à la question.

Le président: Monsieur Whitworth, dans le cas de la Saskatchewan, quel modèle aviez-vous envisagé pour ce qui est de la participation du gouvernement fédéral, des marchés financiers?

M. Whitworth: Nous avons eu une discussion à ce sujet il y a trois ans. L'université était prête, en collaboration avec la BRC, à contracter un emprunt à long terme auprès de la banque ou à émettre ses propres obligations. Nous pensions que le fait de pouvoir émettre, au nom de l'Université de la Saskatchewan, des obligations bien cotées nous permettrait de financer nos propres régimes de pension. Or, la crainte du gouvernement à l'époque, c'était que l'endettement de l'université figure dans les livres comptables de la province.

Given the precariousness of the Saskatchewan budget at that time, the government did not wish to see anything that would be implied as extra debt for the province.

The Chairman: Were you seeking a provincial guarantee?

Mr. Whitworth: We were not seeking a provincial guarantee. We felt that we had our own revenue base — tuition fees and other sources — that would enable us to sustain that long-term indebtedness. However, the interpretation by the provincial auditor and by the provincial controller was that regardless of that, it would be seen as a provincial debt.

The Chairman: Do you think a double-A rating would apply to the University of Saskatchewan?

Mr. Whitworth: Yes.

The Chairman: Do you happen to know where the bond houses rate the Government of Saskatchewan?

Mr. Whitworth: I do not know offhand, no.

The Chairman: The evidence we had the other day was that the rating that applied to U of T was better than that received by the Government of Ontario.

Mr. Whitworth: I believe it was similar.

Mr. Cohen: It is higher. It is one notch higher than the Province of Ontario's rating by the same organization.

The Chairman: The same situation would probably apply, knowing what we know of the fiscal situation in Saskatchewan.

Mr. Whitworth: Not blowing the University of Saskatchewan's horn too strongly, we operate at a surplus. We have positive reserves, and we have a well-managed institution.

Senator Tunney: Mr. Whitworth, inasmuch as I am a farmer and inasmuch as subsidies are not a very popular term now among farmers in Saskatchewan, I would recommend that farmers probably follow your tack in calling for funding by some other title. I hope there will be enough money for these farms, especially western grain farmers, this year, and then some for our universities. Certainly in my mind the universities are next in line in necessity, after food, and constitute an investment and not an expenditure at all.

Looking at the need for revenue — and maybe new revenue — and looking at the burden that university students are carrying now and will carry in increasing amounts later, when they are least able to fund their education, is it possible that some kind of a contract could be made with university graduates to pay later or defer costs?

I read in one of this morning's papers what the costs now are for rooms for students and then for meals for the day. It is pretty horrendous. Theory at least would tell us that when students graduate and establish themselves would be the time in their lives when they would be most able to pay. Are there thoughts of graduating now and paying some of the costs later? Maybe it is

Compte tenu de la précarité du budget de la Saskatchewan à l'époque, le gouvernement ne voulait rien voir qui laisserait supposer l'existence d'une dette supplémentaire pour la province.

Le président: Avez-vous cherchez à obtenir une caution de la province?

M. Whitworth: Non. Nous estimions que nos revenus — les frais de scolarité et autres sources — nous permettraient de rembourser cette dette à long terme. Le vérificateur et le contrôleur de la province ont toutefois déclaré que, malgré tout, ce prêt serait perçu comme une dette provinciale.

Le président: Croyez-vous que la cote double A pourrait être attribuée à l'Université de la Saskatchewan?

M. Whitworth: Oui.

Le président: Savez-vous quelle cote le gouvernement de la Saskatchewan s'est vu attribuer?

M. Whitworth: Je ne saurais vous le dire.

Le président: Nous avons appris, l'autre jour, que l'Université de Toronto avait reçu une meilleure cote que le gouvernement de l'Ontario.

M. Whitworth: Je pensais qu'ils avaient reçu la même.

M. Cohen: Elle a reçu une cote plus élevée. Elle est supérieure d'un cran à celle attribuée à la province de l'Ontario.

Le président: La situation serait sans doute la même dans ce cas-ci, vu l'état des finances de la Saskatchewan.

M. Whitworth: Je ne veux pas trop vanter l'Université de la Saskatchewan, mais nous affichons un excédent. Nous avons d'excellentes réserves et l'établissement est bien administré.

Le sénateur Tunney: Monsieur Whitworth, comme je suis agriculteur et que le mot subvention n'est pas très bien perçu chez les agriculteurs de la Saskatchewan, je recommanderais sans doute que ces derniers suivent votre exemple quand viendra le temps de solliciter des fonds. J'espère qu'il y aura suffisamment d'argent cette année pour les agriculteurs, surtout les céréaliculteurs de l'Ouest, et qu'il y en aura assez également pour les universités. À mon avis, celles-ci se classent au deuxième rang pour ce qui est des besoins en financement. Elles constituent un investissement, non pas une dépense.

En ce qui concerne les besoins en revenus — et les sources nouvelles de revenus — et compte rendu du fardeau que les étudiants d'université assument à leur actuelle, fardeau qui ira en s'accroissant avec le temps, alors qu'ils auront de plus en plus de difficulté à financer leurs études, serait-il possible de conclure, avec les diplômés universitaires, une sorte de contrat qui leur permettrait de rembourser leur dette plus tard, d'en reporter le paiement?

J'ai lu, dans un des journaux de ce matin, ce que coûtent maintenant les chambres pour étudiants et ensuite les repas pour la journée. Le montant est assez élevé. Les étudiants devraient, du moins en théorie, une fois qu'ils ont obtenu leur diplôme et trouvé un emploi, être en mesure de rembourser leurs dettes. Or, ne pourraient-ils pas d'abord obtenir leur diplôme et ensuite

not really clever, but it is my theory that something like that might work.

Mr. Whitworth: Senator Tunney, as you may know, the universities across the country have grown their scholarship and bursary programs. Certainly the bursary programs based on loans are intended to help students repay the cost as they move into the labour market.

Saskatchewan has introduced more bursaries in the hope of linking those bursaries to having students remain in the province, to bolster the shortages we have in the teaching professions and some of the health professions.

There are programs out there — and I am sure they are applicable in different provinces — to help offset the cost of education for students. Perhaps Dr. Giroux could amplify on that.

Mr. Giroux: In that context, the research we have done shows that university graduates, about five years after graduation, earn significantly more income than, for example, college graduates or high school graduates. On the other hand, they also pay more taxes.

We need to look at that argument. By paying taxes, they are contributing as citizens to the economy. They are paying taxes to the federal and provincial governments, which, in turn, make investments in universities.

However, another element is becoming important. Senator Bolduc referred to the Statistics Canada report that showed a significant increase in bequests, donations and other activities that are coming to the universities. Universities are using their alumni in a very efficient manner. I know because I often get calls and letters, and I contribute.

The alumni are being used more, and they are contributing significantly to the revenues of the universities. The graduates who are out in the labour market make these kinds of contributions. The contribution from that front is not negligible. Over five years, these contributions made up 41 per cent in terms of the Statistics Canada data. That is significant.

I think you are asking whether the people who have benefitted from this education are contributing back. We maintain that the federal, provincial taxes and consumption taxes they pay, as well as the alumni contributions they make are fair indicators that they are paying some of that back.

[*Translation*]

Senator Ferretti Barth: Are universities enjoying full enrolment? Is enrolment down at some of the smaller institutions? As for the long term, have you given any thought to closing a few universities as a way of addressing the problem of deteriorating buildings?

Mr. Giroux: Over the next decade, we expect to see university enrolments decline by 25 per cent. Over the past two years, enrolments have increased by 5 per cent nationwide. As I indicated in my presentation, I attended a meeting last week of the Association of Atlantic Universities presidents. In Newfoundland and Nova Scotia, for example, demographic indicators show that

rembourser une partie de leurs dettes plus tard? L'idée n'est peut-être pas brillante, mais ce pourrait être une solution.

M. Whitworth: Sénateur Tunney, comme vous le savez sans doute, les universités canadiennes investissent davantage dans les programmes de bourses d'études. Ces programmes, qui sont axés sur les prêts, visent à aider les étudiants à rembourser leurs dettes au fur et à mesure qu'ils pénètrent le marché du travail.

La Saskatchewan a augmenté ses dépenses en bourses d'études dans l'espoir d'inciter les étudiants à rester dans la province, à combler le manque de personnel qui existe chez les enseignants et les professionnels de la santé.

Il existe des programmes — et je suis certain qu'on en trouve dans différentes provinces — qui visent à aider les étudiants à réduire leurs frais d'études. M. Giroux pourrait peut-être vous donner des précisions à ce sujet.

M. Giroux: Dans ce contexte, les recherches que nous avons effectuées montrent que les diplômés universitaires, cinq ans après avoir obtenu leur diplôme, gagnent beaucoup plus, par exemple, que les diplômés d'études collégiales ou d'études secondaires. Toutefois, ils versent également plus d'impôts.

C'est un point sur lequel nous devons nous pencher. Ils contribuent à l'économie du pays en versant des impôts. Ils versent des impôts aux gouvernements fédéral et provincial qui, eux, investissent dans les universités.

Toutefois, il y a un autre élément important à considérer. Le sénateur Bolduc a fait allusion au rapport de Statistique Canada, qui fait état d'une hausse importante des legs, dons et autres contributions qui sont versés aux universités. Les universités sollicitent beaucoup les anciens. Si je le sais, c'est parce que je reçois souvent des appels et des lettres, et je verse des dons.

On fait de plus en plus appel aux anciens, et ils contribuent de façon importante aux revenus des universités. Les diplômés qui travaillent versent des dons qui sont loin d'être négligeables. D'après les données de Statistique Canada, ces dons ont représenté, sur cinq ans, 41 p. 100 des revenus des universités. C'est énorme.

Vous voulez savoir si les étudiants qui ont su tirer partie de leurs études redonnent quelque chose à la société. Nous estimons que les impôts fédéraux et provinciaux qu'ils versent, les taxes à la consommation qu'ils paient, et les dons qu'ils effectuent à titre d'anciens montrent, à juste titre, qu'ils redonnent quelque chose à la société.

[*Français*]

Le sénateur Ferretti Barth: Est-ce que toutes les universités sont fréquentées à 100 p. 100? Y a-t-il des universités moins importantes avec peu d'étudiants? À long terme, envisagez-vous de fermer quelques universités afin de résoudre certains problèmes liés à l'état physique de certains établissements?

M. Giroux: Nous anticipons, au cours des dix prochaines années, une décroissance de 25 p. 100 des inscriptions universitaires. Les deux dernières années ont démontré une augmentation des inscriptions de plus de 5 p. 100 au pays. Comme je le mentionnais dans ma présentation, j'ai participé la semaine dernière à une réunion des présidents d'universités de la

university enrolment among students between the ages of 18 and 24 is likely to decline. All universities have, however, experienced an increase in enrolments this year. It seems that university is becoming an increasingly popular choice.

All universities contribute significantly to research. For example, the University of Toronto, which is a very large institution, conducts extensive research. Smaller universities like St. Francis Xavier University in Nova Scotia and the University of Northern British Columbia in Prince George play very important roles within their respective communities. Both have reported an increase in enrolments. Universities may differ in size and characteristics, but they are all equally important to us.

In British Columbia, some groups have started calling for new institutions. There has been some talk, among other things, of establishing a technical university in British Columbia and one in Ontario. We want to give private universities an opportunity to open in Canada so as to meet all needs.

Senator Ferretti Barth: The committee will need to focus its attention on national university infrastructure programs. That is the only way to lend universities the financial support they need to maintain their infrastructure. Government funding should be earmarked for this purpose.

Mr. Giroux: That is what we are calling for this morning. Our brief outlines our position on this matter.

[English]

Senator Cools: My question is different from the line of questioning so far. I am placing this before you because it is not often the business officers of universities are before one. I thought the opportunity is here, so I should respond to it.

My question has to do with a certain financial cost related to what I can only describe as a social phenomenon that seemed to sweep the universities in the 1980s and the 1990s, in particular, that wave of ideological orthodoxy where several faculty members were being fingered by students or by other staff members and being accused of anything: sexism, sexual harassment, misogyny. It was endless.

The fact is that in that time-frame, many fine faculty members had their careers ruined. We also know now that many of the accusations were quite false or unsubstantiated. I believe one university professor, Professor Fekete, wrote about it.

During that period of time, I remember reflecting on the fact that it seemed to be such an enormous waste of both financial and human resources. I am wondering anyone at the table has ever attempted to cost in dollars what had to be an enormous burden for universities, the legal costs, damages and lawsuits. I am wondering if anyone here knows or has an idea of the costs in dollars for the university and what is the impact of that period of time, which is quite expensive, on the current financial situation.

région de l'Atlantique. À Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, par exemple, selon les indices démographiques, la proportion des étudiants de 18 à 24 ans qui vont s'inscrire à l'université diminuerait. Cependant, toutes les universités ont eu une augmentation de leurs inscriptions cette année. Les gens veulent de plus en plus aller à l'université.

Toutes les universités contribuent de façon très importante à la recherche, par exemple, la très grosse université de Toronto a un niveau de recherche assez exceptionnel. De plus petites universités comme St. Francis Xavier University en Nouvelle-Écosse et l'université du nord de la Colombie-Britannique, à Prince George, ont un rôle extrêmement important à jouer dans leur localité. Elles constatent une augmentation de leur fréquentation. Elles sont de grosses tailles différentes, de caractères différents, mais pour nous, elles sont toutes très importantes.

En Colombie-Britannique, des mouvements se forment pour ajouter des institutions. Il est question, entre autres, d'une université technique en Colombie-Britannique ainsi qu'en Ontario. On veut permettre aux universités privées de s'établir au Canada afin de combler toutes les demandes.

Le sénateur Ferretti Barth: Le comité devra se concentrer sur les programmes nationaux d'infrastructures universitaires. C'est le seul moyen de pouvoir donner aux universités un appui financier afin de remettre en ordre les infrastructures universitaires. L'aide financière du gouvernement devrait se diriger dans ce sens.

M. Giroux: C'est l'esprit de notre présentation au comité ce matin. Le document que nous avons déposé explique notre approche sur cette question.

[Traduction]

Le sénateur Cools: Je voudrais aborder un sujet un peu différent. Si je le fais, c'est parce que nous avons rarement l'occasion de rencontrer des représentants du milieu universitaire. Je veux donc profiter de l'occasion qui m'est offerte.

Je voudrais vous parler des coûts financiers associés à ce phénomène social qui a semblé balayer les universités dans les années 80 et 90, ce mouvement d'orthodoxie idéologique où plusieurs membres du corps enseignant se sont vus accuser par des étudiants ou d'autres membres du personnel de sexe, de harcèlement sexuel, de misogynie, ainsi de suite.

Au cours de cette période, de nombreux professeurs, d'ailleurs excellents, ont vu leur carrière détruite. Nous savons également que bon nombre des accusations étaient fausses ou non fondées. Il y a un professeur d'université, M. Fekete, qui a écrit à ce sujet.

J'ai pensé, à l'époque, que cette histoire n'était qu'un immense gaspillage de ressources financières et humaines. Je voudrais savoir si l'un d'entre vous a essayé de calculer ce que cet énorme fardeau a coûté aux universités, les coûts juridiques, les dommages-intérêts, les poursuites. Je me demande si quelqu'un, ici, a une idée de ce que cela a coûté à l'université, de l'impact que cela a eu, et il devrait être très élevé, sur sa situation financière actuelle.

The Chairman: Well, senator, that is going quite far afield from our mandate to discuss deferred maintenance. However, you have made a presentation here. I will invite Mr. Giroux to comment.

Senator Cools: I also think, chairman, when people ask for money, you can also have an idea of how it is being spent.

The Chairman: That could lead us into quite an inquest. I do not want to go too far, senator.

Mr. Cohen: It is true; it is expensive when you live through those struggles. However, in terms of the overall expenditure and cost of conducting higher education, it is actually negligible. I would say it is actually much less than the costs, legal and otherwise, of reporting to the various governments.

There is accountability. Part of the tension arises from that accountability to the public. Sometimes we do in public certain things that others would do in private. In the overall scheme of things, it is a very small number and it did not last for that long.

Senator Moore: Mr. Giroux, you mentioned the matter of alumni who give to their respective alma mater. Does CAUBO have figures on alumni giving?

Mr. Cohen: We do have giving in terms of total received, the proportion that is alumni and the proportion that is non-alumni.

Senator Moore: Are you speaking of individuals or corporate donors?

Mr. Cohen: I do believe that this year, the StatsCan-CAUBO data separates individual giving from corporate giving for the first time. I do not have the numbers here but we could send them. We have that kind of data for one year only. We do not know if the non-corporate business donors are alumni. However, we can assume that the larger proportion comes from alumni.

Senator Moore: You probably are familiar with the manner in which political donations are treated as a deduction from the taxes that you are responsible to pay. Perhaps the answer to this problem is obvious. What impact would you expect on donations from individuals, alumni and otherwise, if donations to universities received similar treatment?

Mr. Cohen: We would obviously vote for it.

Senator Moore: I just wanted to get that on record.

Mr. Cohen: As officers of universities working in the environment and as alumni ourselves and as parents who give, we would agree to that proposal.

Senator Moore: The proposal from AUCC refers to a wholly federal fund complementing ongoing provincial funding of medical equipment purchases. That was the model. Mr. Giroux spoke about the proposed 40 per cent federal contribution being

Le président: Eh bien, sénateur, vous vous écartez de notre mandat, qui est de discuter des frais d'entretien différé. Toutefois, vous avez posé une question et je vais demander à M. Giroux d'y répondre.

Le sénateur Cools: Monsieur le président, je pense également que, quand des gens sollicitent des fonds, il est bon de savoir comment ces fonds sont dépensés.

Le président: Cela pourrait nous mener très loin, chose que je veux éviter, sénateur.

M. Cohen: C'est vrai. Ces situations coûtent très cher. Toutefois, le montant est négligeable quand on tient compte des dépenses globales et des coûts liés à l'enseignement supérieur. Je dirais qu'il est inférieur aux coûts juridiques, et autres, qu'entraîne la présentation de rapports aux divers gouvernements.

Nous devons rendre des comptes. Une partie de la tension vient de ce que nous devons rendre des comptes au public. Parfois, nous faisons en public ce que d'autres feraient en privé. Dans l'ensemble, le coût est minime et cette situation n'a pas duré très longtemps.

Le sénateur Moore: Monsieur Giroux, vous avez parlé des anciens qui versent des dons à l'université. Est-ce que l'Association a compilé des chiffres à ce sujet?

M. Cohen: Nous avons des chiffres sur le total des dons reçus, le pourcentage versé par les anciens et le pourcentage versé par d'autres donateurs.

Le sénateur Moore: Parlez-vous de particuliers ou d'entreprises?

M. Cohen: Cette année, les données compilées par Statistique Canada et l'Association établissent une distinction entre les dons versés par les particuliers et ceux versés par les entreprises. Je n'ai pas les chiffres sous la main, mais nous pourrions vous les faire parvenir. Les données ne s'appliquent qu'à une seule année. Nous ne savons pas si les autres donateurs sont des anciens. Toutefois, nous supposons que la plupart des dons proviennent des anciens.

Le sénateur Moore: Vous savez sans doute que les dons politiques font l'objet d'une déduction aux fins de l'impôt. La réponse à cette question est peut-être évidente. Si les dons versés aux universités bénéficiaient du même traitement que les dons politiques, quel impact cela aurait-il sur les dons versés par les particuliers, les anciens et autres donateurs?

M. Cohen: Nous serions évidemment en faveur d'une telle proposition.

Le sénateur Moore: Je voulais tout simplement savoir ce que vous en pensiez aux fins du compte rendu.

M. Cohen: En tant que membres du personnel administratif universitaire, en tant qu'anciens et parents, nous serions d'accord avec cette proposition.

Le sénateur Moore: L'AUCC propose que le gouvernement fédéral crée un fonds pour financer, de concert avec les provinces, l'achat d'équipement médical. C'est le modèle qui a été proposé. M. Giroux a indiqué que les gouvernements provinciaux

matched by provincial governments with universities contributing the remaining 20 per cent.

Some our provinces are not in as good a shape as others. As senators, we are responsible to speak up for our regions. I think of the Atlantic provinces and the large university student base there. Those provinces may not be able to participate in funding programs with a matching condition. How do we deal with that? As you say, the large number of users of university facilities is a major contributing factor in the deterioration of those facilities.

Mr. Giroux: Mr. Chairman, we recognize the uneven capabilities of provinces across Canada to cover their share. That is why we requested that the program to be spread over a longer time period, and we suggested five years. We also know that some provinces have already established certain programs or made certain commitments to funding. That should be recognized with a matching federal contribution.

We used a 40-40-20 split as an illustration. Obviously we would welcome the federal government paying a larger share of the funding. However, we want to be realistic about current fiscal conditions.

We are also well aware that, in Atlantic Canada, other federal agencies, like the ACOA, have been used in the past to provide the provincial share of the funding for such projects as the Canada Foundation for Innovation and the site-licensing project.

Flexibility allows recognition of the existing commitments and also a look at other possible avenues, such as the federal government possibly providing a larger share through if it used the mechanism of ACOA or other such agencies. We have been told that Manitoba and, to a certain extent, Saskatchewan would also find this difficult. It is not a particularly Atlantic problem.

Senator Moore: You are suggesting that the Western Diversification Fund could be used in this way?

Mr. Giroux: Yes. The federal government has been flexible in terms of its approach. We hope that a longer disbursement period would help. We need to recognize that this is achievable, without denying that some provinces will find the situation more difficult than others.

Senator Moore: I am interested in your options for allocating the funds under the proposal. You state that the number of people using university facilities is a major contributing factor in the deterioration of those facilities. Why do you not recommend your FTE — the full-time equivalent — undergraduate and graduate student population as the base?

Mr. Giroux: Mr. Best, as the one who developed the proposal, will answer.

verseraient l'équivalent de la contribution de 40 p. 100 du gouvernement fédéral et que les universités assureraient le reste, c'est-à-dire 20 p. 100.

Certaines provinces ne sont pas en aussi bonne posture que d'autres. Nous devons, en tant que sénateurs, défendre les intérêts de nos régions. Je pense aux provinces de l'Atlantique et au grand nombre d'étudiants universitaires qu'il y a là-bas. Ces provinces ne seraient peut-être pas en mesure de participer à des programmes de financement assortis de conditions. Comment régler ce problème? Comme vous le dites, les nombreux usagers des installations universitaires contribuent pour beaucoup à la détérioration de celles-ci.

M. Giroux: Monsieur le président, nous comprenons que les provinces canadiennes ne peuvent pas toutes couvrir leur part de la même façon; c'est la raison pour laquelle nous avons demandé que le programme s'étale sur une période plus longue et nous avons suggéré cinq ans. Nous savons également que certaines provinces ont déjà mis sur pied des programmes ou pris des engagements en matière de financement. Cela devrait être pris en compte et assorti d'une contribution fédérale équivalente.

À titre d'illustration, nous avons utilisé une répartition 40-40-20. De toute évidence, nous serions heureux que le gouvernement fédéral se charge d'une plus large part de financement, mais nous tenons cependant à être réalistes quant à l'actuelle situation fiscale.

Nous savons également que dans le Canada atlantique, d'autres organismes fédéraux comme l'APECA se sont chargés dans le passé de la part provinciale du financement pour des projets comme la Fondation canadienne pour l'innovation et le projet de licence d'utilisation sur site.

Grâce à une certaine souplesse, il est possible de prendre en compte les engagements actuels et d'envisager également d'autres possibilités, comme par exemple, le fait que le gouvernement fédéral puisse se charger d'une plus large part s'il avait recours au mécanisme de l'APECA ou d'autres organismes du genre. On nous a également dit que le Manitoba et, dans une certaine mesure, la Saskatchewan, trouveraient aussi cela difficile. Ce n'est pas donc uniquement un problème de la région Atlantique.

Le sénateur Moore: Dites-vous que le Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest pourrait être utilisé de cette façon là?

M. Giroux: Oui. Le gouvernement fédéral s'est montré flexible en matière d'approche. Nous espérons qu'une période plus longue de versement faciliterait les choses. Il faut admettre que c'est réalisable, sans pour autant refuser de reconnaître que certaines provinces trouveront la situation plus difficile que d'autres.

Le sénateur Moore: Les options d'affectation des fonds que vous proposez m'intéressent. Vous indiquez que le nombre de personnes qui utilisent les installations universitaires est un important facteur qui contribue à la détérioration de ces installations. Pourquoi ne recommandez-vous pas votre part de la population d'étudiants universitaires ETP — équivalents temps plein — comme base?

M. Giroux: M. Best est l'un de ceux qui a mis au point notre proposition; il va donc vous répondre.

Mr. Robert Best, Vice-President, National and International Relations Branch, Association of Universities and Colleges of Canada: Mr. Chairman, we formed a standing advisory committee comprising university presidents from across the country to oversee this project. You can imagine that there was extensive discussion and a great deal of interest in the allocation formula.

At this point, we wanted to point out the several alternatives. Obviously per capita is a formula with which the federal government is familiar. There are a variety of programs that have provided allocations to provinces on an equal per capita basis. On the other hand, our committee members wanted to acknowledge there were several ways to approach this.

We proposed, as an alternative, the notion of doing it by counting full-time equivalent students. Neither of those alternatives appeals to everyone. We wanted to find a model that reconciled the strength of equal per capita as a known system with the reality that the full-time equivalent number acknowledges some provinces as net recipients of students which, over time, puts more added stress and strain on the university infrastructure. If we could find something that came in between the two, it might have greater possibility of acceptance across the country.

A model already exists in the national infrastructure works program. It weights two factors equally in the allocation formula. We suggest that is one way to reconcile the two alternate views, but we are not absolutely ruling out either of the other two models.

The sense from our committee members was that this model provided a workable solution that would result in the provinces that are net recipients of students having that fact taken into account in their allocation. They would fare better under our formula than under the traditional equal per capita.

Senator Moore: My concern is that the Atlantic provinces would be a substantial net loser if we go with a combined formula. I do not know if I could accept that model given the needs that exist in our institutions.

Senator Bolduc: I wish to ask Mr. Giroux a question.

You said that the federal government has a substantial surplus this year. In fact, they had something like \$17 billion. That will mean in the next year we will pay \$2 billion less in interest service charges. Are you asking for that \$2 billion?

Mr. Giroux: I think it is important that if you have a surplus, a certain proportion of that goes toward the debt. The Minister of Finance has already earmarked the contingency funding and so on.

On the other hand, as the economy goes down, a program like this will have significant impact on the local economies where the institutions are located. Universities know where the problems are and they can identify some specific projects. We feel that it is a

M. Robert Best, vice-président, Direction des relations nationales et internationales, Association des universités et collèges du Canada: Monsieur le président, nous avons créé un comité consultatif permanent regroupant les présidents des universités de tout le pays pour ce projet. Vous pouvez imaginer qu'il y a eu de vastes débats et que beaucoup d'intérêt a été porté à la formule d'affectation.

Nous voulions à ce moment-là signaler les diverses solutions. Bien sûr, le gouvernement fédéral connaît bien la formule de calcul par tête, puisqu'il existe toute une gamme de programmes qui permettent d'affecter des fonds aux provinces en fonction de cette formule. Les membres de notre comité ont voulu par ailleurs souligner qu'il existe plusieurs façons d'aborder la question.

Comme autre solution, nous avons proposé de procéder en fonction du nombre d'étudiants équivalents temps plein. Aucune de ces solutions ne plaît à tout le monde. Nous avons voulu trouver un modèle qui concilie le point fort de la formule de calcul par tête — qui est un système connu — avec la réalité du nombre d'étudiants équivalents temps plein, c'est-à-dire que certaines provinces accueillent un nombre net d'étudiants plus important, ce qui, au bout d'un certain temps, fatigue davantage l'infrastructure universitaire. Le juste milieu, si nous pouvions le trouver — serait peut-être plus accepté à l'échelle du pays.

Le programme national sur les travaux d'infrastructure renferme déjà un modèle qui donne le même poids à deux facteurs dans la formule de répartition. Nous pensons qu'il s'agit là d'une façon de concilier les deux points de vue donnés, mais nous ne rejetons absolument pas l'un ou l'autre des deux modèles.

Les membres de notre comité ont pensé que ce modèle offrait une solution réalisable, car il fait en sorte que l'on prend en compte dans le calcul des affectations le fait que certaines provinces reçoivent un nombre net d'étudiants plus important. Elles s'en tireraient mieux selon notre formule que selon la formule traditionnelle d'affectation par tête.

Le sénateur Moore: Ce qui m'inquiète, c'est que les provinces de l'Atlantique seraient considérablement perdantes si nous adoptions une formule mixte. Je ne sais pas si je pourrais accepter ce modèle compte tenu des besoins qui existent dans nos institutions.

Le sénateur Bolduc: J'aimerais poser une question à M. Giroux.

Vous avez dit que le gouvernement fédéral affiche un important excédent cette année; il se situe en fait aux alentours de 17 milliards de dollars. Cela veut dire que l'an prochain, nous affecterons 2 milliards de dollars de moins au service de la dette. Êtes-vous en train de demander ces 2 milliards de dollars?

Mr. Giroux: Je pense qu'il est important, en cas d'excédent, qu'une certaine part en soit affectée à la dette. Le ministre des Finances a déjà prévu le fonds de prévoyance, et cetera.

Par contre, au fur et à mesure que l'économie ralentit, un programme comme celui-ci aura un effet important sur les économies locales où se trouvent les institutions. Les universités savent quels sont les problèmes et peuvent identifier certains

good way of spending that surplus. There is no doubt if it goes toward the debt it will reduce the federal government interest costs over the longer term. It is that kind of balancing act that must be maintained.

[Translation]

We need to find a way out of the mess we are in as a result of the collectivization of public insurance over the past 40 years. Our registered retirement savings program works well. Why not look to it for inspiration and set up a similar registered savings program for post-secondary education? Parents would thus have an opportunity to set enough money aside to one day cover the cost of their children's education. A similar program could be developed for health care. The federal government no longer has the money to fund health programs. The solution to the government's financial woes lies in registered savings plans for post-secondary education, unemployment, health and retirement.

People will have to manage their own finances, without any help from the federal and provincial governments. They will have to find some way to take care of themselves.

Mr. Giroux: The federal government has instituted an education savings plan whereby it covers 20 per cent of education costs. It could do more. However, as time passed, we observed that it would be in the best interests of Canadian families to take advantage of this plan. However, this does not preclude other forms of contributions.

[English]

I would invite our witness from the Canada Mortgage and Housing Corporation to come to the table, please.

The witness is David Cluff, Director of Strategic Policy and Planning for Canada Mortgage and Housing Corporation.

Mr. Cluff, I do not want to pre-empt the questions that will be put primarily by Senator Moore. There was some hesitancy on the part of CMHC to have a witness here, for the very good reason that CMHC does not now have a program related to capital costs at universities.

However, it may be that this is the very issue that Senator Moore and others may wish to address. He may wish to address programs that you have had along these lines in times past.

In any case, I do thank you for acceding to our request on such short notice to come here and expose yourself to Senator Moore. He was insistent that we hear from CMHC.

Do you have an opening statement to make, Mr. Cluff?

Mr. David Cluff, Director, Strategic Policy and Planning Division, Canada Mortgage and Housing Corporation: I do have an opening statement. As I understand it, the committee would like some information on the role CMHC played in the past, in particular about its student housing program. I will do that, then I will speak briefly about the main points in the evolution of housing policy in Canada. Then I will talk about what we do today with regard to student housing.

projets particuliers. Selon nous, c'est une bonne façon de dépenser l'excédent. Il ne fait aucun doute que l'affectation de l'excédent au service de la dette diminuera les frais d'intérêt du gouvernement fédéral à plus long terme. C'est ce genre d'équilibre qu'il faut maintenir.

[Français]

Nous devons sortir du carcan que représente la collectivisation des assurances publiques depuis 40 ans. Notre régime enregistré d'épargne-retraite fonctionne bien. Pourquoi ne pas nous en inspirer et créer un régime enregistré d'épargne pour l'enseignement supérieur? De cette façon, les parents pourraient prévoir une somme suffisante pour payer ultérieurement les études de leurs enfants. Ce système vaudrait aussi pour la santé. Le gouvernement fédéral n'a pas plus de fonds à allouer pour les programmes de santé. La solution aux problèmes de finances publiques repose sur des régimes enregistrés d'épargne pour l'enseignement supérieur, le chômage, la santé et la retraite.

Les gens devront gérer leurs finances eux-mêmes, sans l'apport des gouvernements fédéral et provinciaux. Ils devront prévoir des moyens pour s'occuper d'eux-mêmes.

M. Giroux: Le gouvernement fédéral a un régime d'épargne-études. Il subventionne 20 p. 100 du montant requis. Il pourrait en faire plus. Cependant, nous nous apercevons, au fil du temps, que les familles canadiennes ont intérêt à en prendre avantage. Cela n'empêche toutefois pas l'ajout d'autres façons de contribuer.

[Traduction]

J'invite le témoin de la Société canadienne d'hypothèques et de logement à venir s'asseoir.

Notre témoin est M. David Cluff, directeur de la planification et politiques stratégiques pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Monsieur Cluff, sans vouloir couper l'herbe sous le pied du sénateur Moore, je dois dire que la SCHL a hésité à nous envoyer un témoin, pour la très bonne raison qu'elle n'a pas actuellement de programmes reliés aux coûts d'investissement dans les universités.

Toutefois, il se peut fort bien que ce soit la question que le sénateur Moore et d'autres souhaitent aborder. Il souhaite peut-être se pencher sur les programmes que vous aviez dans le passé à cet égard.

Dans tous les cas, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation à si court préavis pour vous expliquer devant le sénateur Moore. Il a insisté pour que nous ayons un témoin de la SCHL.

Avez-vous une déclaration liminaire, monsieur Cluff?

M. David Cluff, directeur, Planification et politiques stratégiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement: J'ai une déclaration liminaire. Si je comprends bien, le comité aimerait être informé du rôle qu'a joué la SCHL dans le passé, notamment à propos de son programme de logement pour les étudiants. Je vais vous donner cette information avant de parler brièvement des grandes lignes de l'évolution de la politique du logement au Canada. Je parlerai ensuite de ce que nous faisons aujourd'hui à propos du logement pour les étudiants.

The Chairman: Please proceed.

Mr. Cluff: Between 1960 and 1978 section 47 of the National Housing Act identified the Student Housing Program. Loans were made to provinces, municipalities, their agencies, hospitals, school boards, universities, colleges, co-operative associations and charitable corporations for student housing. In each case, the province concerned had to approve the making of the loan.

The purpose of the program was to make long-term loans to assist in the construction of student housing, the purchase of existing buildings for conversion to this use, or for the improvements to existing residences. The housing may be dormitories, hostels or self-contained family units. Lounges, dining halls and other facilities, including hard furnishings such as beds and desks necessary for the operation of student housing, may also be included as part of the project.

The program itself provided a loan from CMHC, and therefore from the federal government, for up to 90 per cent of the prescribed house price for self-contained projects, and up to \$15,000 per bed for hostel projects. These loans were secured by mortgages or debenture. The amortization period was permitted up to 50 years and almost all of the loans were made for that period.

CMHC obtained the funding for these loans from the CRF. That is, we have obligations that we have to pay back to the Government of Canada. We got the money and we lent it out to the groups that I mentioned for the purpose that I mentioned.

There were only a few conditions attached to these loans: the money, both principal and interest had to be paid back ton a timely basis; the project had to have adequate property protection insurance; it had to be used for student housing — it could not be claimed as student housing and then diverted to something else; and the property had to be maintained in a proper state of repair.

A 90 per cent mortgage for 50 years was quite a boon from the government. In those days, our financial markets were not as developed as they are now and that just was not available from any other source. In addition, the loans that were granted had an interest rate lower than the rate CMHC was charged. In other words, we borrowed at a certain rate and we lent at a lower rate. The Government of Canada has been reimbursing us for this interest loss over the life of the loans.

About 300 loans were made during the period of the program. The face value of the loans was roughly \$400 million. As of today, there are 243 active accounts with a total outstanding balance of \$246.1 million. The average interest rate on these loans is 6.6 per cent. The last loan will be paid off in 2028, which is 50 years after the last loan was made.

The loans have a wide geographic distribution. Of the 243, 88 are in Ontario, 67 in Quebec, 25 in Nova Scotia, 23 in British

Le président: Allez-y.

M. Cluff: Entre 1960 et 1978, la Loi nationale sur l'habitation précisait à l'article 47 ce qu'était le Programme de logement pour les étudiants. Des prêts pour le logement pour les étudiants étaient consentis aux provinces, aux municipalités, à leurs organismes, aux hôpitaux, aux commissions scolaires, aux universités, aux collèges, aux associations coopératives et aux organismes de charité. Dans chaque cas, la province visée devait approuver les prêts en question.

Ce programme visait à consentir des prêts à long terme pour faciliter la construction de logements pour les étudiants, l'achat de bâtiments existants à des fins de conversion à cet effet ou l'amélioration de résidences existantes. Il pouvait s'agir de dortoirs, de résidences ou d'unités familiales individuelles. Des salons, des réfectoires et d'autres installations, y compris l'ameublement, comme les lits et les bureaux, pouvaient également faire partie du projet.

Le programme lui-même prévoyait un prêt de la SCHL — et par conséquent du gouvernement fédéral — jusqu'à concurrence de 90 p. 100 du prix courant du logement pour les unités individuelles, et jusqu'à concurrence de 15 000 \$ par lit pour les résidences. Ces prêts étaient garantis par des hypothèques ou des obligations. La période d'amortissement pouvait s'étaler sur 50 ans et presque tous les prêts étaient consentis pour cette période.

La SCHL a obtenu le financement de ces prêts du FRM, ce qui veut dire que nous avons des obligations que nous devons rembourser au gouvernement du Canada. Nous avons reçu ces fonds pour les prêter aux groupes dont j'ai fait mention et pour les raisons dont je viens de parler.

Ces prêts étaient assortis de quelques conditions seulement: l'argent — le capital et les intérêts — devait être remboursé au moment opportun; le projet devait être assorti d'une assurance adéquate de protection de la propriété; il devait servir à des logements pour les étudiants — il était impossible de prétendre qu'il s'agissait de logements pour les étudiants et ensuite d'en faire autre chose; la propriété devait être entretenue correctement.

Une hypothèque à 90 p. 100 sur 50 ans était une véritable aubaine de la part du gouvernement. À cette époque, nos marchés financiers n'étaient pas aussi développés qu'ils ne le sont aujourd'hui et ces fonds n'étaient tout simplement pas accessibles ailleurs. En outre, les prêts consentis étaient assortis d'un taux d'intérêt plus bas que le taux que devait payer la SCHL. En d'autres termes, nous empruntions à un certain taux et prêtons à un taux plus bas. Le gouvernement du Canada nous a remboursé cette perte d'intérêt pendant la durée des prêts.

Près de 300 prêts ont été consentis au cours du programme. Leur valeur nominale était d'environ 400 millions de dollars. Aujourd'hui, 243 comptes restent actifs, ce qui représente un solde impayé de 246,1 millions de dollars au total. Le taux d'intérêt moyen de ces prêts est de 6,6 p. 100. Le dernier prêt sera remboursé en 2028, soit 50 ans après qu'il a été consenti.

Géographiquement, les prêts sont largement répartis. Sur 243, 88 visent l'Ontario, 67 le Québec, 25 la Nouvelle-Écosse, 23 la

Columbia and so on. There is at least one loan in each province of Canada.

The mode of intervention was a loan, and we have been administering these loans since they were made. That means once a month, or perhaps less frequently in some cases where the security is a debenture, we get the payment, put it in the bank and repay the Government of Canada.

This portfolio has been relatively problem-free. In preparation for my appearance here today, I asked if we had had any arrears problems, usually a sign of a problem with a loan. In the last four years, we have had two occasions where a payment has been late, one for \$6,000 and one for \$3,600. As you can see, from a loan point of view, this seems to be risk-free.

However, in the early 1980s, there were some problem projects — their names are relatively famous — that were financed but that CMHC had to take back because of non-payment. The name Rochdale probably means something to many of you. I was there in Toronto at the time it was created. The other one is Pestolozzi, here in Ottawa at Rideau Street and Chapel. Apart from perhaps one other, there has been no record of default.

Why did this apparently popular and successful program, which we had from 1960 to 1978, stop? To answer this, I must give you an explanation of the major changes in Canadian housing policy.

In 1978 and 1979 — I was not there at the time, so I am speaking from material I found — the Trudeau government had to confront a financial problem. One of the decisions it took was to completely change the method of housing finance and the programs that CMHC offered. The pattern I have described for student housing existed for other housing projects — that is, long-term, 50-year loans with some sort of small interest rate subsidy, and, perhaps, in some cases, a capital contribution.

At the time of this problem in 1978 and 1979, all of that was replaced by a regime that lasted until 1986. I will read from our 1979 annual report because it is as close as I have come to an explanation:

In 1979, CMHC's direct lending and investment commitments declined sharply. This reflected policy and legislative changes completed early in the year which were aimed at increasing reliance on private rather than public funds for mortgage lending under the terms of the National Housing Act. This change in emphasis is being accompanied by a growth in subsidization and an increased assumption of risk by CMHC through NHA mortgage insurance.

Colombie-Britannique, et cetera. Il y a au moins un prêt dans chacune des provinces du Canada.

Les prêts représentaient donc notre mode d'intervention et nous gérions ces prêts depuis qu'ils ont été consentis. Cela veut dire qu'une fois par mois ou peut-être moins souvent dans les cas où une obligation sert de garantie, nous recevons le paiement, le versons à la banque et remboursons le gouvernement du Canada.

Ce portefeuille a posé relativement peu de problèmes. Lorsque je me suis préparé pour ma comparution d'aujourd'hui, j'ai demandé si nous avions eu des problèmes d'arriérés — cela indique habituellement qu'il y a un problème en matière de prêts. Au cours des quatre dernières années, il y a eu retard de paiement à deux occasions, un paiement de 6 000 \$ et l'autre de 3 600 \$. Comme vous pouvez le voir, d'un point de vue des prêts, cela semble ne pas comporter de risque.

Toutefois, au début des années 80, quelques projets ont posé problème — leur nom est relativement connu — la SCHL a dû les résilier en raison de défaut de paiement. Le nom Rochdale n'est probablement pas étranger à beaucoup d'entre vous. Je me trouvais à Toronto au moment de sa création. Autre exemple, Pestolozzi, à Ottawa, à l'angle de la rue Rideau et de la rue Chapel. Mis à part peut-être un autre exemple, il n'y a pas eu défaut de paiement.

Pourquoi ce programme apparemment populaire et qui portait fruit, que nous avons eu de 1960 à 1978, a-t-il été interrompu? Pour répondre à cette question, je dois vous donner une explication des principaux changements intervenus dans le domaine de la politique du logement au Canada.

En 1978 et 1979 — je n'étais pas ici à ce moment-là, si bien que je m'appuie sur des documents que j'ai trouvés — le gouvernement Trudeau s'est retrouvé confronté à un problème financier. Il a décidé, entre autres, de modifier en profondeur la façon de financer le logement, ainsi que les programmes offerts par la SCHL. Le modèle que j'ai décrit pour le logement pour les étudiants existait pour d'autres projets de logement — c'est-à-dire des prêts à long terme, sur 50 ans, avec des taux d'intérêt légèrement subventionnés et peut-être, dans certains cas, une contribution pour dépenses en capital.

Au moment où ce problème est apparu en 1978 et 1979, tout cela a été remplacé par un régime qui a duré jusqu'en 1986. Je vais vous lire un extrait de notre rapport annuel de 1979, car je pense que c'est l'explication la plus plausible que l'on puisse trouver:

En 1979, les engagements de la SCHL en matière de prêts directs et d'investissements ont brusquement perdu de leur importance, reflétant ainsi les changements politiques et législatifs apportés au début de l'année qui visaient à accroître la dépendance des fonds privés plutôt que des fonds publics pour les prêts hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur le logement. Ce changement de cap s'accompagne d'une augmentation de l'octroi de subventions et de l'acceptation des risques par la SCHL grâce à l'assurance hypothécaire LNH.

The programs that followed in 1979 and lasted until 1986 were no longer 50-year commitments. They were 35-year commitments. The capital funding was provided by the private sector, primarily by the banks. The CHMC insured them through its mortgage insurance fund and ensured that the projects met their objective, which was to provide adequate housing to low- and modest-income Canadians by subsidizing the interest rate down to 2 per cent.

The other change made at the time was a policy change. These were to be mixed income projects. It was done in part as a reaction to the ghettoization problems perceived in some large public housing projects. At the same time, there was an emphasis on serving families. Much of the public housing that had been done before was for the elderly. At that time, it became clear that families were being under funded.

Those changes are what led to the demise of the student housing program. It was not cancelled because of any inherent problem. It was in reaction to a major overhaul of the government's approach to housing programs.

The second change that affects our current role in student housing was the 1986 decision of the Mulroney government to hand over to the provinces, under certain conditions and with a strong accountability framework, the responsibility for the delivery of new social housing units, provided that they cost-shared 25 per cent. Since 1986, CMHC has not been providing direct delivery of social housing. It has been funding it through the provinces.

There are two exceptions. We continue to fund on-reserve housing programs. They are done in the way I just described: The money comes from elsewhere and we provide a subsidization of the interest rate. There was also the Co-op ILM program, which was kept out of the transfer to the provinces. That was an experiment with the index-linked mortgage.

The third significant event occurred in 1994 when the current government decided to continue the process that had been started in 1986 and offered to the provinces the administration of our remaining social housing portfolio. Since 1996, we have been signing agreements. Agreements are now in place with all but four jurisdictions — British Columbia, Alberta, Quebec and P.E.I. — where we have handed over the administration of our portfolio and all the money that goes with it.

The student housing loans, because they were not seen as social housing, were not handed over, so we continue the loan administration. We continue to receive the interest rate subsidy, which is about \$600,000 a year.

I have spoken about the jurisdictional change in policy. In 1986, another change occurred and that was to try to target the programs. As I mentioned, between 1979 and 1986, the programs

Les programmes qui ont suivi en 1979 et qui ont duré jusqu'en 1986 ne correspondaient plus à des engagements sur 50 ans, mais sur 35 ans. Le financement d'immobilisations était assuré par le secteur privé, essentiellement par les banques. La SCHL assurait les projets grâce à son fonds d'assurance hypothécaire et faisait en sorte qu'ils répondent à l'objectif visé, soit fournir un logement adéquat à des Canadiens à revenu faible et modeste, en subventionnant le taux d'intérêt de manière à le ramener à 2 p. 100.

L'autre changement apporté à l'époque a été de nature politique. Ces projets devaient être des projets à revenu mixte pour, en partie, réagir au problème de ghettoïsation perçu dans quelques grands projets de logement public. En même temps, l'accent était mis sur les familles. La plupart des logements publics qui avaient été réalisés autrefois ciblaient les personnes âgées. En même temps, il est apparu clairement que les familles étaient sous-financées.

Ce sont ces changements qui ont mené à la disparition du programme de logement pour étudiants. Ce programme n'a pas été annulé à cause d'un problème inhérent, mais par réaction à une refonte approfondie de l'approche du gouvernement en matière de programmes de logement.

Le deuxième changement qui influe sur le rôle que nous jouons actuellement dans le domaine du logement pour étudiants a été la décision prise en 1986 par le gouvernement Mulroney de déléguer aux provinces, dans certaines conditions et dans un cadre solide de reddition de comptes, la responsabilité de fournir de nouvelles unités de logements sociaux, à la condition d'un partage des coûts de 25 p. 100. Depuis 1986, la SCHL n'a pas assuré la création directe de logements sociaux, mais l'a financée par l'entremise des provinces.

Il faut souligner deux exceptions. Nous continuons à financer les programmes de logement dans les réserves. Cela se fait de la manière que je viens de décrire: l'argent vient d'ailleurs et nous subventionnons le taux d'intérêt. Il y a également eu le programme coopératif HPI qui ne fait pas partie du transfert aux provinces. C'était une expérience d'hypothèque à principal indexé.

Le troisième événement d'importance s'est produit en 1994, lorsque le gouvernement actuel a décidé de poursuivre le processus entamé en 1986 et offert aux provinces la gestion de ce qui restait de notre portefeuille de logements sociaux. Depuis 1996, nous signons des accords qui sont maintenant en vigueur avec toutes les compétences à l'exception de quatre — la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard — auxquelles nous avons confié la gestion de notre portefeuille ainsi que tout l'argent que cela suppose.

Les prêts de logement d'étudiants — logement qui n'était pas considéré comme du logement social — n'ont pas été transférés, si bien que nous poursuivons la gestion des prêts. Nous continuons à recevoir la subvention liée au taux d'intérêt, ce qui représente près de 600 000 \$ par an.

J'ai parlé du changement administratif de la politique. En 1986, un autre changement visait à cibler les programmes. Comme je l'ai indiqué, entre 1979 et 1986, les programmes devaient être à

were to be mixed-income. The federal government and all the provinces agreed in 1986 that federal housing funds had to be targeted to "the poor." Our definition of poor is the colloquial definition. Our expression is it must be targeted to those in core housing need. These are people who live in inadequate dwellings they cannot afford, where affordability is defined as spending more than 30 per cent of income on obtaining a unit for the median market rent in a particular location.

There was a change in who did the delivery, who selected the projects, and who the beneficiaries of federal aid should be. Those changes have continued in the social housing agreements I just described. When we hand over to the provinces the portfolio and the money, they are obliged to keep the same level of targeting that we did.

Essentially, since 1978, a federal housing program has not been specifically aimed at students. I am told, although I do not have the details, that under the non-profit programs or the co-op programs, some student co-ops may have been funded.

When I read the excerpt from the annual report, I referred to CMHC mortgage insurance and that brings us up to today. CMHC is one of the two providers of mortgage insurance in Canada. They insure lenders in case of borrower default. The other insurer is a subsidiary of General Electric. However, CMHC is the only provider of rental insurance.

CMHC rental mortgage insurance is available to build or purchase housing that provides accommodation for students. However, there is no special deal. It is available to anyone who wants to build a rental unit. Loans are made up to 85 per cent of the lending value of the property. There is an insurance premium that ranges between 1.75 per cent and 4.5 per cent depending on the nature of the loan. Investors must put in a certain amount.

Mortgage insurance is regularly provided on loans to private rental investors for self-contained rental units such as apartments and townhouse buildings. Many of these may obviously be rented out to students.

In the recent past, CMHC has provided mortgage insurance on two dormitory-style student residences: one in Halifax and one in Winnipeg. Normally, we do not insure dormitory-style buildings. This was done through our Centre for Public-Private Partnerships. It was made possible because the universities provided corporate guarantees on the mortgage loan.

That is my introductory overview of student housing, where it was and where we are today.

Senator Moore: Mr. Cluff, our hearing this morning is part of our study with respect to the accumulated deferred maintenance problem now being experienced by our universities. That includes residence maintenance. You have mentioned that CMHC is

revenu mixte. Le gouvernement fédéral et toutes les provinces ont convenu en 1986 que les fonds fédéraux aux logements devaient être ciblés sur «les pauvres». Notre définition de «pauvres» est la définition courante. En d'autres termes, il faut cibler ceux qui ont un besoin impérieux de logement. Il s'agit de personnes qui vivent dans des habitations inadéquates qu'elles ne peuvent pas se permettre, la capacité financière étant définie comme dépassant plus de 30 p. 100 du revenu pour une unité correspondant au loyer médian du marché dans un endroit donné.

Il y a eu un changement au niveau des responsables de l'exécution du programme, de la sélection des projets et de la désignation des bénéficiaires de l'aide fédérale. Ces changements se sont poursuivis dans le cadre des accords de logement sociaux que je viens de décrire. Lorsque nous transférons le portefeuille et les fonds aux provinces, ces dernières sont obligées de conserver le même niveau de ciblage.

Depuis 1978, il n'y a donc pas de programme fédéral de logement qui cible les étudiants. On me dit, bien que je n'en aie pas tous les détails, que dans le cadre des programmes sans but lucratif ou des programmes coopératifs, certaines coopératives d'habitation pour étudiants peuvent avoir été financées.

Lorsque j'ai lu l'extrait du rapport annuel, j'ai parlé de l'assurance hypothécaire de la SCHL, ce qui nous amène au présent. La SCHL est l'un des deux fournisseurs d'assurance hypothécaire au Canada. Elle assure les prêteurs au cas où l'emprunteur ferait défaut de paiement. L'autre assureur est une filiale de General Electric. Toutefois, la SCHL est le seul fournisseur d'assurance locative.

L'assurance hypothécaire locative de la SCHL est disponible pour construire ou acheter des logements pour les étudiants. Il n'y a toutefois pas d'entente spéciale. Elle est disponible à tous ceux qui veulent construire un logement locatif. Les prêts peuvent aller jusqu'à concurrence de 85 p. 100 de la valeur hypothécaire de la propriété. Il y a une prime d'assurance qui oscille entre 1,75 et 4,5 p. 100 selon la nature du prêt. Les investisseurs doivent faire une mise de fonds.

L'assurance hypothécaire est régulièrement offerte pour des prêts consentis à ceux qui font des placements pour fins de loyer dans le cadre de logements locatifs autonomes, comme des appartements et des maisons en rangée. Beaucoup de ces logements peuvent bien sûr être loués aux étudiants.

Récemment, la SCHL a fourni de l'assurance hypothécaire pour deux résidences d'étudiants de type foyer: une à Halifax et l'autre à Winnipeg. Habituellement, nous n'assurons pas de résidences de type foyer. Cela s'est fait par l'entremise de notre centre de partenariats entre le secteur public et le secteur privé et a été rendu possible, car les universités avaient donné des garanties à titre de personnes morales pour le prêt hypothécaire.

Ainsi se termine mon survol de la question des logements pour étudiants, comme elle se posait auparavant et comme elle se pose aujourd'hui.

Le sénateur Moore: Monsieur Cluff, notre audience de ce matin s'inscrit dans le cadre de notre étude relative au problème de l'entretien différé accumulé que connaissent maintenant nos universités. Cela englobe l'entretien des résidences. Vous avez

currently administering 243 active mortgages from the past program. Is it possible for a university to refinance with CMHC to get the necessary funding for renovating its buildings to bring them up to code?

I ask that question in the context of evidence that we have heard that the banks are reluctant to do that. Also, if the banks were involved, their interest rates would be quite demanding. Is it possible for universities that now have mortgages with CMHC to refinance?

Mr. Cluff: We have not been doing much, other than this mortgage administration, since 1978. It is fair to say that not much attention has been given inside CMHC to that. I cannot answer your question. I know universities are free to pre-pay their loans at any time, but, obviously, that does not solve the problem to which you are referring. I will undertake to find out whether that could be done under our current rules.

Senator Moore: I could not miss your full-page ad touting your success at raising \$2.2 billion at 5.527 per cent. Given the fact that you have that money at that percentage interest rate, has the corporation given any consideration to re-entering or rejuvenating its student housing program? The conventional lenders are tough.

I equate, Mr. Chairman, our small universities to small-business people. They all have a tough time getting financing from conventional bank lenders. Perhaps the government could show leadership in this area. That is why I ask the question.

Mr. Cluff: You asked if any attention has been given. The answer is, no, it has not been. The CMV to which you referred was an inaugural issue. It is limited right now to home-ownership mortgages. The banks have their mortgages; they pool them together and these securities are issued. It is perhaps premature to tell how the CMV program will evolve.

Senator Moore: Is the intent to cover individual homes only?

Mr. Cluff: Yes, the current program is designed for individual homeowner mortgages.

I could add some context around the government's current priorities in housing. You may have noticed the increasing attention, starting in 1998 and 1999, to the problem of homelessness. The government reacted in December 1999 with a \$753-million program and the naming of Minister Bradshaw as the homelessness co-ordinator. Clearly, that issue ranks as a high priority for the government.

Let us put that in perspective. I mentioned the definition of "core need." Our programs were designed to help people who could not afford housing when housing costs were at 30 per cent. The last data comes from the 1996 census and indicates that 1.7 million households in Canada fall into that category and are defined as having a core housing need or problem.

indiqué que la SCHL gère actuellement 243 hypothèques actives du programme passé. Est-il possible pour une université d'obtenir un nouveau financement auprès de la SCHL afin de rénover ces bâtiments de manière qu'ils respectent les normes du code?

Je pose cette question dans le contexte des témoignages que nous avons entendus selon lesquels les banques hésitent à le faire. Par ailleurs, si les banques s'y intéressaient, leurs taux d'intérêt seraient très exigeants. Est-il possible pour les universités qui ont maintenant des hypothèques avec la SCHL de bénéficier d'un nouveau financement?

M. Cluff: Nous n'avons pas fait grand-chose, si ce n'est cette gestion hypothécaire, depuis 1978. Il faut dire que la SCHL n'a pas beaucoup porté attention à cela. Je ne peux pas répondre à votre question. Je sais que les universités ont la liberté de rembourser par anticipation leurs prêts à n'importe quel moment, mais, de toute évidence, cela ne résout pas le problème dont vous faites mention. Je vais essayer de voir ce qui pourrait se faire dans le cadre de nos règles actuelles.

Le sénateur Moore: Je n'ai pas pu éviter de voir votre page publicitaire vantant le fait que vous ayez réussi à réunir 2,2 milliards de dollars à 5,527 p. 100. Compte tenu du fait que vous avez cet argent à ce taux d'intérêt, la Société a-t-elle envisagé de reprendre ou de rajeunir son programme de logement pour les étudiants? Les prêteurs classiques sont durs.

Monsieur le président, selon moi, nos petites universités sont de petites entreprises. Elles ont toutes de la difficulté à obtenir un financement de la part des prêteurs conventionnels que sont les banques. Peut-être le gouvernement pourrait-il faire preuve de leadership dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle je pose cette question.

M. Cluff: Vous demandez si nous avons porté attention à ce problème. La réponse est non. Le programme OHC dont vous faites mention vient d'être lancé et se limite pour l'instant aux hypothèques d'accès à la propriété. Les banques ont leurs hypothèques qu'elles regroupent pour émettre ces titres. Il est peut-être prématûr de prévoir l'évolution du programme OHC.

Le sénateur Moore: S'agit-il de couvrir les logements individuels seulement?

M. Cluff: Oui, le programme actuel vise les hypothèques de propriétaires individuels.

Je pourrais donner un peu plus de détails à propos des priorités actuelles du gouvernement en matière de logement. Vous avez peut-être remarqué qu'il porte de plus en plus attention, depuis 1998 et 1999, au problème des sans-abri. Le gouvernement a réagi en décembre 1999 par un programme de 753 millions de dollars et par la nomination de la ministre Bradshaw au poste de coordonnateur des sans-abri. De toute évidence, cette question est une priorité élevée pour le gouvernement.

Plaçons tout cela en perspective. J'ai fait mention de la définition de «besoin impérieux». Nos programmes étaient conçus pour aider les gens qui ne pouvaient pas se permettre un logement, lorsque les coûts du logement étaient à 30 p. 100. Les dernières données qui proviennent du recensement de 1996 indiquent que 1,7 million de foyers au Canada tombent dans cette catégorie et qu'ils sont définis comme ayant un besoin impérieux de logement.

Vacancy rates in large cities have declined recently. Here in Ottawa, the vacancy rate is two units per thousand. In other large cities such as Calgary and Montreal, it is between 1 and 2 per cent and perhaps even lower than 1 per cent in Toronto. That is not considered healthy, especially when joined with Ontario's removal of rent controls.

We have a growing problem that is referred to as the "affordable housing problem." In the Speech from the Throne, the government indicated it would work with provinces to address that problem and promised some \$680 million over four years for that purpose.

The third priority of the government relates to Aboriginal housing. I need not go into details, but housing conditions on reserves are considerably worse than in the rest of Canada. The only program that CMHC continues to deliver is housing on reserves.

Those are the three highest priorities in the federal housing agenda. There are many other requests to help with the disabled and with seniors and so on, all of which, by government decision, have been given lower priority. That is the context.

Senator Moore: You are now administering 243 loans?

Mr. Cluff: Right.

Senator Moore: Obviously, the borrowers are not sending in their cheques to pay out the loans in advance. The interest rate is preferred and it helps them in their long-term planning and budgeting.

I would like to return to the question of refinancing. Would you ask your people who are administering the loans now to explore the possibility of permitting the universities whose mortgages you currently hold to bring targeted proposals specifically to refinance for maintenance needs? We have been told universities need \$1 billion of refurbishing immediately. Can the schools with existing debts have an opportunity to bring forward hard numbers and targeted refinancing proposals to you?

Mr. Cluff: Yes, but there is another aspect that I should mention. Our lending, as opposed to our insurance, is controlled through our capital budget, which is approved every year by the government. We would have to look and see whether we indeed have the policy approval to do that sort of thing.

I described how in 1979 the government withdrew from providing capital financing and replaced it with financing from the banks. That decision was changed back in 1993. The banks were, in the view of the government, not giving the best possible rate to social housing providers. Therefore, in 1993, we introduced the Direct Lending Program. In our social housing portfolio, what used to be financed by the banks is now once again financed by the Government of Canada, at a lower rate than the banks would provide.

This did not affect the student housing loans because, from the period of their initiation, they were always financed by the government. I mention this because we can provide direct lending under the current policy regime only where we have an operating

Les taux d'inoccupation dans les grandes villes ont récemment baissé. À Ottawa, ce taux équivaut à deux logements par millier. Dans d'autres grandes villes comme Calgary et Montréal, il se situe entre 1 p. 100 et 2 p. 100 et à Toronto, il descend peut-être même en dessous de 1 p. 100. Cela n'est pas sain, surtout lorsque l'on combine cette réalité avec la suppression de la réglementation des loyers en Ontario.

Nous sommes confrontés à un problème croissant que l'on appelle le «problème du logement à prix abordable». Dans le discours du Trône, le gouvernement a indiqué qu'il travaillerait avec les provinces pour régler ce problème et a promis quelque 680 millions de dollars à cet effet sur quatre ans.

La troisième priorité du gouvernement est celle du logement des Autochtones. Je n'ai pas besoin d'entrer dans les détails, mais la situation du logement dans les réserves est bien pire que celle dans le reste du Canada. Le seul programme que la SCHL continue d'exécuter est celui du logement dans les réserves.

Ce sont les trois grandes priorités du fédéral en matière de logement. Il y a beaucoup demandes d'aide relative aux handicapés et aux personnes âgées, et cetera., qui, par décision gouvernementale, sont moins prioritaires. C'est le contexte.

Le sénateur Moore: Vous gérez actuellement 243 prêts?

M. Cluff: C'est exact.

Le sénateur Moore: De toute évidence, les emprunteurs n'envoient pas de chèques pour rembourser leurs prêts par anticipation. Le taux d'intérêt qui est privilégié les aide et facilite leur planification budgétaire à long terme.

J'aimerais revenir à la question du refinancement. Pourriez-vous demander à vos gestionnaires de prêts d'examiner s'il serait possible d'autoriser les universités dont les hypothèques sont actuellement chez vous à présenter des propositions ciblées visant à assurer un refinancement pour leurs besoins d'entretien? Des universités nous ont dit avoir immédiatement besoin de 1 milliard de dollars pour la remise à neuf. Les universités endettées peuvent-elles vous présenter des chiffres et des propositions ciblées de refinancement?

M. Cluff: Oui, mais je devrais faire mention d'un autre aspect de la question. Nos prêts, contrairement à notre assurance, sont contrôlés par notre budget des investissements qui est approuvé chaque année par le gouvernement. Il faudrait savoir si nous avons l'approbation politique pour faire ce genre de chose.

J'ai décrit comment, en 1979, le gouvernement s'est retiré du financement des investissements et l'a remplacé par le financement des banques. Cette décision a été modifiée en 1993. De l'avis du gouvernement, les banques ne donnaient pas le meilleur taux possible aux fournisseurs de logement social. Par conséquent, en 1993, nous avons lancé le programme de prêts directs. Dans notre portefeuille de logement social, ce qui était financé par les banques est maintenant de nouveau financé par le gouvernement du Canada, à un taux inférieur à celui des banques.

Cela n'a pas influé sur les prêts liés aux logements pour étudiants car, ils étaient toujours financés par le gouvernement. Si je le dis, c'est parce que nous pouvons fournir des prêts directs en vertu du régime politique actuel seulement lorsque nous avons un

agreement and where we provide a subsidy. We do not provide a subsidy on student housing loans. It is not a simple question. However, I will undertake to look at it.

The Chairman: We are running out of time. It remains only for me to thank you, Mr. Cluff, again for coming on such short notice and for being so helpful. The information has been quite substantial and substantive.

You will get back to us on the question of whether the present rules would permit universities that have mortgages at the CMHC to refinance those.

The committee adjourned.

accord de mise en oeuvre et lorsque nous fournissons une subvention. Nous ne subventionnons pas les prêts liés aux logements pour les étudiants. La question n'est pas simple, mais je vais toutefois l'examiner.

Le président: Nous manquons de temps et il ne me reste plus qu'à vous remercier de nouveau, monsieur Cluff, d'être venu à si court préavis et d'avoir été si utile. L'information que vous nous avez donnée est très complète.

Nous vous demandons de nous dire si les règles actuelles permettraient aux universités qui ont des hypothèques à la SCHL de les refinancer.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Association of University Business Officers:

Tony Whitworth, Vice-President, Finance & Resources
University of Saskatchewan;

Duncan Watt, Vice-President, Finance & Administration
Carleton University;

Maurice Cohen, Former Executive Director.

From the Association of Universities and Colleges of Canada:

Robert Giroux, President;

Robert Best, Vice-President, National and International
Relations Branch.

From the Canada Mortgage and Housing Corporation:

David Cluff, Director, Strategic Policy and Planning.

*De l'Association canadienne du personnel administratif
universitaire:*

Tony Whitworth, vice-président, Ressources et finances,
Université de la Saskatchewan;

Duncan Watt, vice-président, Administration et finances, Université Carleton;

Maurice Cohen, ancien directeur exécutif.

De l'Association des universités et collèges du Canada:

M. Robert Giroux, président;

M. Robert Best, vice-président, Direction des relations nationales et internationales.

De la Société canadienne d'hypothèques et de logement:

M. David Cluff, directeur, Planification et politiques stratégiques.